Salsepareille de Bull.

EN quarts de bouteille d'une force six fois plus grande que la Salsepareille de Honduras, et n'importe quelle autre préparation semblable, faite en Amérique.

Prix: $1 la bouteille ou six bouteilles pour $5.

Il a été reconnu depuis plusieurs années que la salsepareille pure et préparée d'une manière convenable, était une panacée universelle pour toutes les maladies provenant des impuretés du sang, de l'usage du mercure, des boissons spiritueuses et des abus de la jeunesse. Nous affirmons avec confiance, que l'*extrait de Salsepareille de John Bull*, est aujourd'hui le seul remède de ce genre, d'une force régulière, et préparé d'après les principes stricts de la science. La Salsepareille, employée à la préparation de ce remède, est toujours soumise à l'épreuve des agents chimiques avant d'être concentrée, afin d'acquérir la certitude de sa valeur.

La Salsepareille de Bull contient également des extraits de plusieurs plantes médicinales, et le reste combinaison, résulte *l'agent curatif le plus actif qui ait encore été obtenu au monde.*

CETTE MÉDECINE EMPLOYÉE SELON LA FORMULE, GUÉRIT INVARIABLEMENT LES MALADIES SUIVANTES:

Scrofules, Cancers, Tumeurs, Éruptions sur la peau, Érysipèles, Maladie chronique des yeux, Rhumatisme, Douleurs dans les os et jointures, Vieilles plaies et Ulcères, Gonflement des amygdales, Syphilis, Dyspepsie, Maladies du foie, Maladies résultant de l'emploi du mercure, perte d'appétit, douleurs de côtes et d'épaules, débilité générale, assoupissement, jaunisse, Constipation, mal de gorge, Bronchites, Rhumes, maux d'estomac, affections des poumons, et toutes les autres maladies tendant à produire la Phtisie. Irrégularités chez les femmes, abattement d'esprit, migraines, transpiration, imprudences, maladies chroniques de la constitution, &c. Ce remède est un tonique très agréable à boire, et un excellent purgatif, supérieur au *blue lick*, à la poudre de Seidlitz ou à l'eau de Seltz.

BONS TÉMOIGNAGES.

Le *Ohio State Journal* s'exprime ainsi sur la Salsepareille de Bull:

Elle n'a pas d'égale. Cette assertion n'est point exagérée. Les effets miraculeux dont nous avons été témoins, et la vente considérable qui a eu lieu depuis deux ans que cette Salsepareille a été introduite dans notre ville, sont une preuve évidente de ce que nous avançons. Toutes les personnes qui en ont fait usage, attestent que c'est un dépuratif du sang sans égal.

☞ Lisez encore et vous serez convaincu que la SALSEPAREILLE DE BULL EST LA MERVEILLE DU MONDE; et qu'elle vous guérira, quelque soit le temps que vous ayez été affligé de votre maladie.

Voici ce que pensent les Médecins et les Apothicaires de la SALSEPAREILLE DE BULL.

Louisville, 31 mai 1849.

Mr. John Bull, Monsieur, J'ai long-temps souffert d'une forte douleur du foie, ainsi que de migraines. J'ai essayé sans succès toutes les Salsepareilles, heureusement la vôtre m'a été indiquée, et trois bouteilles seulement m'ont apporté plus de soulagement que toutes les autres réunies. Je recommande donc avec plaisir votre remède à toutes les personnes malades.

Agréez, &c. P. H. OWEN.

RHUMATISME.

Que toutes les personnes affligées de cette affreuse maladie, lisent ce qui suit, elles apprendront par là ce qu'elles ont encore à espérer.

M. J. Bull. Monsieur,—J'ai été affligé pendant trois ans d'un rhumatisme des plus aigus. J'ai souffert tout ce que l'on peut souffrir. J'ai essayé tous les remèdes; enfin je désespérai de ma guérison lorsque l'on m'engagea à employer votre Salsepareille. Je le fis, et depuis ce moment, mon rhumatisme a disparu et ma santé est complètement rétablie. Vous pouvez penser que je suis reconnaissant, et que je n'en [illegible] pour votre remède est sans pareil pour le rhumatisme. ISHAM BRIGGS.

Union Town, Union Co. Ky., 12 Mai 1848.

Du Dr. Wm. T. Prentiss.

M. J. Bull. J'ai employé votre Salsepareille avec le plus grand succès dans les affections cutanées et syphilitiques, telles que la teigne, la lèpre, et dans toutes les maladies qui semblent nécessiter pour leur guérison une modification dans le fluide du corps. Je pense que cette composition est préférable à tout ce qui a été offert en vente jusqu'à ce jour, et je ne doute pas que les médecins ne reconnaissent sa valeur en apprenant quelles sont les substances qui la composent.

W. T. PRENTISS, M. D.

Lewisport, Ky. Dec. 4, 1847.

Il serait peut-être inutile de produire de nouveaux témoignages en faveur de ce grand remède. Il suffit de l'essayer pour être convaincu de sa supériorité. Que tous ceux qui sont atteints de maladies chroniques, d'épuisement, débilité nerveuse, faiblesse produite par l'usage du mercure, en fassent la tentative, et se convaincront par eux mêmes de sa vertu. Des milliers de personnes qui souffrent, lis peuvent être guéris.

AVIS AUX FEMMES.

La Salsepareille de J. Bull est un des meilleurs remèdes pour les femmes, qui puisse se rencontrer actuellement. Dans les nombreux cas ou la constitution est affaiblie, ou l'énergie nerveuse a disparu, lorsque les forces viennent à manquer au moindre effort, que le visage est pâle et incolore, que le corps s'affaisse, énervé, que l'esprit est troublé et comme accablé, que la santé est brisée, alors la Salsepareille de Bull est le souverain remède. Il soutient la nature dans l'accomplissement de toutes ses fonctions, renforce tout le système organique, renouvelle et rétablit l'énergie vitale, rétablit la régularité des sécrétions, écarte les excès, crée un sang pur et riche, ramène la force, la santé et la beauté. Que les dames lisent assez de ce remède et elles verront cesser leurs souffrances, de parer de leurs maladies et leurs infirmités actuelles. Les roses de la santé reviendront orner leurs joues pâlies, un doux sourire remplacera le triste des pleurs et peut-être une longue vie de bonheur viendra succéder à une courte existence de maladie, qu'elles auraient passée misérables et dans des souffrances continuelles. A cette époque critique qu'on appelle le *déclin de la vie*, époque souvent dangereuse, la Salsepareille de Bull produit des effets merveilleux. Que toutes les dames qui approchent de ce moment se pénètrent de cette vérité. C'est un excellent remède.

BEAUTÉ ET BLANCHEUR DE LA PEAU.

[illegible] la Salsepareille de Bull. Blancheur, fraîcheur et vérité des couleurs. [illegible] les maladies de la peau, les pores, et arrête la transpiration. La Salsepareille agit en même temps sur le sang, chasse les particules impures, et active la circulation d'un sang pur et vermeil [illegible] à la couleur et la figure l'éclat des jeunes années.

MEILLEURS TÉMOIGNAGES.

Que diront [illegible] de ce qui suit.

M. J. Bull: Je m'empresse de vous dire que je regarde votre Salsepareille comme le meilleur article sous [illegible] la guérison des scrofules [illegible] dans un grand nombre de cas [illegible].

Louisville, 26 décembre 1846.

Dr. JAS. M. MOORE.

M. J. Bull: J'ai employé votre Salsepareille dans plusieurs cas [illegible] et je suis convaincu que c'est le meilleur remède pour ces maladies.

Winchester, Ky. 1848.

JAS. M. MOORE, D. M.

Ceux-ci sont [illegible] dont la Salsepareille de Bull.

J'ai examiné les ingrédiens qui composent l'extrait de Salsepareille de J. Bull, et je n'hésite pas à déclarer qu'ils forment un composé salutaire et devant être efficace dans les maladies chroniques, dans lesquelles il sera employé.

Louisville, 6 juin 1848.

L. P. YANDELL, M. D.

Professeur de Chimie au Collège Médical de Louisville.

J'ai examiné la prescription pour la préparation de la Salsepareille de Bull et je pense que cette combinaison est parfaitement calculée pour réparer les altérations du système. Je l'ai employée pour mes malades et je pense que c'est le meilleur article de Salsepareille en usage.

Louisville, 20 mars 1849.

M. PYLES, M. D. Médecin résident attaché à l'hôpital de la Marine.

Salsepareille de Bull. Nous avons employé une bonne quantité de cette Salsepareille pour la débilité générale et le lumbago et avons expérimenté avec succès en toute connaissance de cause. Dans le même temps nous avons employé deux bouteilles de la salsepareille de Townsend, que nous avons payées $2 50 et nous en avons éprouvé du mal au lieu du bien que nous en attendions.

Ce remède est d'un usage journalier dans l'Ouest, répare les santés affaiblies, et rend la vigueur de la jeunesse à tous ceux qui souffrent ou sont gravement tourmentés par la maladie. Les attestations en tiennent de toutes parts, de personnes loyales et d'une grande moralité, déclarant, dans les termes les plus clairs, que c'est le meilleur de tous les remèdes offerts au public.

Il se vend en gros et en détail chez J. Bull, à son principal bureau, 81, Quatrième rue, à Louisville, Ky, et chez tous les pharmaciens de la ville et de la campagne. J. WRIGHT & CO., 151, rue de Chartres.

Trente piastres de récompense.

PARTIE marron le 13 courant, du No 3 rue l'Union, le nègre JOHN HARRISON, natif de Baltimore, où il a appris l'état de peintre en bâtiments; taille de 5 pieds 8 pouces, traits fins, yeux petits, vêtu d'un pantalon de cotonnade, chemise en coton, chapeau [illegible]. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le livrera à M. Nugent, rue Gravier. J. R. DRUMMOND, 3, rue Union

Dix piastres de récompense.

PARTI marron de chez son maître le 5 avril dernier, le nègre créole EUGÈNE, âgé d'environ 26 ans, teint jaune, taille de 5 pieds 6 ou 7 pouces, mince, les épaules larges et légèrement arrondies, parlant créole et anglais, le gavant un petit, à les yeux rouges et l'air sournois. Il était généralement employé dans les presses à coton ou au débarquement des steamboats.

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le fera arrêter chez son maître ou l'[illegible] les moyens de le recouvrer. N. LAMBERT, 62, rue des Magasins.

10 piastres de Récompense.

PARTIE marronne de chez M. P. Soniat, paroisse St Charles, la négresse ROSE, âgée d'environ 24 ans, taille petite, peau très noire, bouche grande et lèvres [illegible]. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque la fera arrêter et la remettra [illegible] dans une des geôles de la Nouvelle Orléans. On poursuivra avec toute la rigueur de la loi la personne qui lui donnera asile.

P. SONIAT.

Cinq piastres de récompense.

PARTI marron de la plantation de B. Hodgson, paroisse de Plaquemines, le mulâtre WILLIAM COLBERT, âgé de 25 ans, taille de 5 pieds 5 pouces, ayant l'air timide. La récompense ci-dessus sera payée à celui qui délivrera le dit esclave sur la plantation [illegible]. 6 juil 12

HOTEL DE MONTEREY

A MONTEREY (MEXIQUE.)

LES voyageurs qui se rendent à MONTEREY au Mexique, sont prévenus qu'un vaste et magnifique hôtel vient d'y être établi sous le nom de: HOTEL DE MONTEREY. Le propriétaire ne négligera rien pour engager ceux qui viendront y loger à faire un séjour agréable à ses pensionnaires. Les chambres sont commodes et parfaitement aérées et la table est servie de façon à satisfaire toutes les exigences des gourmets.

29 janv ☞

DÉFENSE à la geôle de police de la Première Municipalité, les esclaves suivans:

EMILY, griffonne claire, âgée d'environ 25 ans, taille au dessus de la moyenne, ayant plusieurs dents de la mâchoire supérieure à dire.

Elle se dit appartenir au colonel Sparks, résidant à Mont-Pleasant, au delà de Baton Rouge.

ANTHONY, griffe âgé d'environ 30 ans, taille 5 pieds 6 pouces, barbe et cheveux gris, se dit appartenir à M. Munier, résidant dans la Seconde Municipalité; marche les pieds en dehors.

Les propriétaires des dits esclaves sont notifiés d'avoir à les réclamer en se conformant à la loi. ED. PLANCHARD, Gardien.

3 juin—3m 1m

TAMARINS FRAIS—100 barils, en déchargement du brick Fernand et à vendre à bas prix par O. VALETON & CO., 4jn 95, Tchoupitoulas

VIN ROUGE en demi barriques—10 demi barriques vin rouge de famille, en déchargement du navire Oscar, à vendre par O. VALETON & CO., 18 juin 95, rue Tchoupitoulas.

CHAMPAGNE—100 paniers Lion Couronné, Ordon Bleu; 50 do Croix Rouge, à vendre par O. VALETON & CO., 18 juin 95, rue Tchoupitoulas.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS,

Conseil de la Municipalité No. Un,

Séance de mardi, 11 juin 1850.

Spécifications concernant la réparation des wharfs et de la levée en face de la Municipalité No. Un.

Le contracteur sera tenu de réparer et de tenir en bon ordre, tous les wharfs et la levée en face de la Municipalité No. Un, de la rue du Canal à celle de l'Esplanade, de la manière suivante, savoir:

Aussitôt qu'il y aura un trou dans le plancher des wharfs, le contracteur le fera boucher, immédiatement, et aussitôt qu'il se fera un trou dans la levée, il le fera remblayer avec des coquilles du lac ou des écailles d'huîtres ou encore du gravois.

Dans le cas où une partie des wharfs s'affaisserait au-dessous du niveau que déterminera le voyer à au moins 2 pieds au-dessus de la marque des plus hautes eaux du fleuve, le contracteur devra la faire relever, immédiatement, en employant des cales ou en fesant un nouveau travail, comme suit:

Les pilotis auront 12|12 pouces d'équarrissage et seront enfoncés de 15 à 25 pieds en terre à des distances de 10 pieds de centre en centre. Les têtes de pilotis et les chapeaux, qui auront 12|12 pouces d'équarrissage, seront assemblés à tenons et mortaises de 9 pouces. Les lambourdes du plan horizontal et du plan incliné, auront 12|12 pouces d'équarrissage, seront placés à 5 pieds du centre et seront fortement clouées sur les chapeaux avec des chevillettes de 16 pouces de long et de 3|4 de pouce de diamètre. Le plancher sera en planches de cypre ou de pin jaune de 3|12 pouces d'équarrissage cloué avec des clous de 6 1|2 à 7 pouces de long. Dans toute cette partie réservée aux bateaux à vapeur où il est nécessaire d'avoir un plan incliné, il y aura une double rangée de pilotis qui recevra un chapeau de 12|12 pouces d'équarrissage, assemblé à tenons et mortaises. Sur le dessus du dit chapeau reposera un chapeau de défense de 12|12 pouces d'équarrissage qui sera boulonné avec des boulons de 1 1|2 pouce de diamètre à chaque cinq pieds. Les deux premiers rangs de pilotis seront boulonnés avec deux boulons de 1 1|2 pouce de diamètre. Les quatre rangées de pilotis du plan incliné seront liées à des distances de 10 pieds par des pièces de 12|12 pouces d'équarrissage, qui seront assujetties à chaque piloti avec des boulons d'un pouce de diamètre. De vingt pieds en vingt pieds il y aura un piloti d'amarrage de 12|12 pouces d'équarrissage qui sera assujeti par deux boulons d'un pouce de diamètre. Les wharfs pour les navires auront deux chapeaux de défense; l'un à 3 pieds au-dessus de la marque des eaux basses et l'autre à un pied au-dessous du plancher des wharfs.

Dans le cas où une partie de la levée s'affaisserait par cause d'éboulis ou par toute autre cause, il sera du devoir du contracteur de la remblayer avec du sable du fleuve, et de couvrir le nouveau remblai d'une couche suffisante de coquilles ou de gravois.

Quand le Conseil jugera nécessaire de pousser en avant dans le fleuve un wharf ou une portion de wharf, de changer la forme ou la position d'un wharf; ou de niveler la levée en entier ou en partie; il sera du devoir du contracteur d'exécuter les susdits travaux sans compensation.

Le bord extérieur de la levée sera, toujours, tenu de niveau avec le plancher des wharfs.

Tous les matériaux seront de première qualité, et seront fournis par le contracteur.

Le contracteur exécutera, immédiatement, tous ordres du maire, du recorder, du voyer, du député voyer et du wharfinger concernant les réparations des wharfs et de la levée, et en cas de négligence ou de refus de sa part, le voyer est autorisé à faire faire l'ouvrage aux frais du contracteur et de le rapporter au Conseil, qui, après examen de la plainte, se réserve le droit d'annuler le contrat sans procédure judiciaire.

Le contracteur fournira un cautionnement de $20,000 pour répondre de la fidèle exécution de son contrat. Le dit cautionnement devant être renouvelé annuellement ou quand le Conseil le jugera convenable.

Les paiemens seront faits tous les trois mois, sur un certificat du voyer, constatant que le travail a été exécuté, et le trésorier somme garantie retiendra un tiers du montant de chaque certificat—le tiers ainsi retenu sera payé à la fin de chaque année.

Les alignements et le niveau seront donnés par le voyer qui aura la surveillance de tous les travaux.

(Signé) JH. GENOIS, Recorder.

Approuvé, le 17 juin 1850.

(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

Pour copie conforme.

19 juin H. BIER, Commis.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. UN.

Séance de mardi 11 juin 1850.

Résolu que le maire est et demeure autorisé à donner avis pendant trente jours après la promulgation de cette ordonnance, du contrat pour l'entretien des wharfs et de la levée de cette municipalité conformément aux spécifications et aux termes ci-joints, le dit contrat devant être passé en deux sections, l'une à partir de la rue du Canal jusqu'à la rue Ste-Anne, et l'autre depuis la rue Ste Anne jusqu'à la rue de l'Esplanade. Le contracteur devant fournir sécurité sur hypothèque pour la somme de vingt mille piastres.

Résolu de plus, que le contracteur ne pourra pas vendre, transférer ou disposer en aucune manière de son contrat en faveur d'une ou de plusieurs personnes, pendant tout le terme du dit contrat. Autrement le contrat sera déclaré forfait, et le voyer est et demeure autorisé et requis de continuer l'exécution du dit contrat pour le compte et risque du contracteur et de ses sécurités, excepté en cas de mort ou d'impossibilité physique de la part du dit contracteur.

(Signé) JH. GENOIS, Recorder.

Approuvé, le 17 juin 1850.

(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

Pour copie conforme.

H. BIER, Commis.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

Le 18 juin 1850.

En vertu des résolutions qui précèdent,—Avis est par le présent donné que le lundi, 22 juillet 1850, à midi précis, à mon bureau, je vendrai au rabais, pour l'espace de cinq années, le contrat pour l'entretien des wharfs et de la levée de la Première Municipalité, le tout conformément aux sus-dites résolutions.

19 juin A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No UN,

Séance de Mardi, 11 juin 1850.

RESOLU que le Maire est et demeure prié de donner avis pendant trente jours que l'on commencera le pavage en blocs de granit, à partir de la rue St Pierre à la rue Jefferson, de la rue de Chartres et la rue de la Levée, de la rue Ste-Anne à la rue Madison et de la rue Condé à la Levée.

Approuvé le 17 juin 1850.

Signé, JH. GENOIS, Recorder.

Signé, A. D. CROSSMAN, Maire.

Pour copie conforme.

H. BIER, Commis.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.

Le 18 juin 1850.

EN vertu de la résolution qui précède, avis est par le présent donné que le lundi, 22 juillet 1850 à midi précis, à mon bureau, je vendrai au rabais le contrat pour le pavage en blocs de granit à partir de la rue St Pierre à la rue Jefferson, de la rue de Chartres à la rue de la Levée, de la rue Ste-Anne à la rue Madison et de la rue Condé à la Levée.

Le pavage ci-dessus devant être fait conformément aux spécifications déposées dans le bureau du Voyer.

19juin— A. D. CROSSMAN, Maire.

Mairie de la Nlle-Orleans.

le 19 juin 1850.

CONFORMEMENT à une résolution du Conseil de la Municipalité No Un, adoptée à la séance du 11 juin 1850—Avis est par le présent donné que dans mon moins de dix jours à partir de la première publication du présent avis, le Conseil de la municipalité agira sur la demande dont il est fait mention dans la dite résolution, savoir, le revêtement en coquilles de la rue Bienville à partir de la rue Claiborne au Chemin de la Métairie, le tout conformément à l'acte législatif du 3 avril 1832, qui règle l'ouverture des rues, etc., dans la ville de la Nouvelle Orléans, ainsi que l'acte supplémentaire, approuvé le 3 mai 1847.

20 juin A. D. CROSSMAN, Maire.

Mairie de la Nlle-Orleans.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No 1.

Séance du mardi 2 juillet 1850.

RESOLU que le Maire est et demeure prié de donner avis pendant dix jours, qu'il adjugera au rabais le travail nécessaire pour baisser le niveau du pavage aux extrémités du marché Trémé, conformément au plan et aux spécifications déposés au bureau du voyer.

(Signé) JH GENOIS, Recorder.

Approuvé le 5 juillet 1850.

(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

Pour copie conforme

H. BIER, Commis.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.

Le 10 juillet 1850.

D'APRES la résolution qui précède, avis est par le présent donné que lundi 29 juillet 1850, à midi précis, à mon bureau, je vendrai au rabais le contrat pour baisser le niveau du pavage aux extrémités du marché Trémé, conformément au plan et aux spécifications déposés dans le bureau du voyer.

Signé A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NLLE ORLEANS,

CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No1.

Séance de mardi 2 juillet 1850.

RESOLU que le Maire est et demeure prié de donner avis pendant dix jours, dans la gazette officielle de cette municipalité, qu'il adjugera au rabais, la pose des traverses en carreaux de chalans, dans toute cette partie des 2me, 5me et 7me districts où les trottoirs sont faits en briques, conformément au plan et aux spécifications déposés au bureau du voyer.

(Signé) JOSEPH GENOIS, Recorder.

Approuvé le 25 juillet 1850.

(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

10 JUILLET 1850.

CONFORMEMENT à la résolution qui précède avis est par le présent donné que Samedi 20 du dit mois, à midi précis, à mon bureau, je vendrai au rabais la pose des traverses en carreaux de chalans dans toute cette partie des 2me, 5me et 7me districts où les trottoirs sont faits en briques, conformément au plan et aux spécifications déposés au bureau du voyer.

11 juillet A. D. CROSSMAN, Maire.

Mairie de la Nouvelle-Orléans,

le 8 juillet 1850.

LA vente au rabais du contrat pour la fourniture des bois, à la Municipalité No Un, pour l'année prochaine, annoncée pour ce jour, a été renvoyée au lundi, 15 de mois. En conséquence de ce qui précède et conformément à une résolution du Conseil de la dite Municipalité No Un, adoptée le 4 juin dernier. Avis est par le présent donné que le lundi, 15 juillet 1850, à mon bureau, à midi précis, je vendrai au rabais, le dit contrat. Le tout conformément aux spécifications déposées dans le bureau du voyer.

9 juil A. D. CROSSMAN, Maire.

REOUVERTURE DU MAGASIN B. DURAND,

Rue Royale, No. 187,

M. B. DURAND annonce à ses pratiques qu'il vient de rouvrir son magasin de la rue Royale; il invite le public à venir visiter le bel assortiment de marchandises qu'il a en main et qu'il vendra comme par le passé à des prix très modiques. Il se charge toujours de teindre et de blanchir les chapeaux de paille à des prix très modérés. Les articles suivants, comprennent une partie de son assortiment d'articles français:

Chapeaux pour dames, rubans;
do pour enfant, manteletts, manteaux
Bonnets pour robes et chapeau;
Tarlatane pour robes, robes brodés;
Coiffures en fruit, perles pour coiffure, fleurs,
Bracelets, broches, boucles d'oreilles;
Epingles pour la tête, gants, colliers;
Eventails pour dames, corsets pour bal;
do pour enfans, mouchoirs brodés;
Peignes écaille et autres, glands pour éventails;
Articles pour bourses, floreuce;
Rubans pour ceinture, frange, passementerie;
do de velours, et galons;
Velour en pièces, jarretières;
Voiles de mariée, brodés et autres;
Robes de moire, articles pour broder;
Couronnes de mariée, crêpes lisse et autres;
Colliers blancs, dentelles, bas de soie;
Livres de messe, voilette blanche et noire;
Guimpes, cols montant et autres; pèlerines;
Mantelets blancs, nécessaires, boîtes à ouvrage;
Flacons fantaisie, coffrets en albâtre;
Verres de toilettes et autres, parures pour deuil;
Robes et bonnets de baptêmes;
Ombrelles et parapluies;
Fournitures pour modes. 9 fev

EN débarquement du navire Emma, capitaine Ballaneyne, et à vendre par les soussignés: 40 barriques vin rouge bon pour familles.

BOYER FRÈRES, Encoignure Moreau et Mandeville, 3me 25 avril Municipalité.

VIN ROUGE ET BLANC—94 barriques vin rouge St-Seurin Médoc et 25 barils vin blanc Haut Sauterne, en débarquement des navires Eli Whitney et Emma Watts, à vendre par X. LAMBERT, 29juin 66, rue des Magasins.

AVIS OFFICIEL.

Conseil de la Municipalité No 1.

Nlle-Orleans, 6 juin 1850.

CONFORMEMENT à la section 6 d'un acte intitulé "Acte relatif à la ville de la Nlle-Orléans," approuvé le 13 mars 1850, ordonnant la publication d'un budget des différentes dépenses qui doit encourir cette municipalité, avant que les susdites taxes nécessaires pour parfaire le déficit soit assessé:—Avis est par les présentes donné aux habitans de la Municipalité No 1 (il continuera à l'être pendant trente jours de suite) que le Conseil se propose de prélever une taxe spéciale pour parfaire le déficit qui se déclarera dans les dépenses courantes de la Municipalité, du 1er mai au 31 décembre 1850.

Conformément aux dispositions de la loi, le tableau suivant des dépenses et recettes est soumis au public.

TABLEAU ESTIMATIF DES RECETTES ET DEPENSES DU 1er MAI AU 31 DECEMBRE 1850.

Recettes.

Droits de levée sur navires	$16,740
" " bateaux à vapeur	39,850
Droits sur cabarets	25,000
" marchands et drays	10,000
Taxes sur le capital pour les années 1848 et 1849	10,000
Taxes sur les propriétés foncières et les esclaves	60,000
Remboursement du pavage	10,000
Rente foncière	3,977
Loyer de la geôle de paroisse	3500
Intérêt sur les bons de la Municipalité No 3 (dans le cas de paiement)	9,779
Quotités de la taxe des drays à payer par les Municipalités No 2 et No 3	7,500
Montant à toucher de l'Etat pour le compte des écoles publiques	10,000
Montant à recevoir pour la vente de propriétés faite au mois de décembre dernier	90,000
Excédant des dépenses sur les recettes	89,607 28
	$390,953 28

Dépenses.

Salaires de la garde de ville	$64,815 04
Nettoyage des rues	10,966 64
Réparation du pavage	8,666 64
Eclairage au gaz	16,000 —
" à l'huile	4,152 40
Salaire de M. Communy	3,800 —
Jury de police	6,000 —
Nègres de chaîne	3,333 28
Ecoles publiques	33,333 28
Geôle de police et Maison de Travail	4,400 —
Charités	3,066 64
Compagnies de pompiers	4 000 —
Bureau de Santé	466 64
Commission des collecteurs	5,819 44
Charpentiers, charretiers et travailleurs	20,000 —
Dépenses de bureaux	2,333 28
Dépenses du port, de la levée et autres	50,000 —
Dépenses de la police	1,800 —
Mandats à vue (Cash warrants)	66,000 —
Pavage en blocs de granit carrés vis-à-vis de la Place d'Armes	10,000 —
	$390,953 28

Nlle-Orléans, 30 mai 1850.

(Signé) O. DE BUYS,

6 juin—30t *Contrôleur.*

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS,

Le 22 juin 1850.

ATTENDU que le Conseil de la Municipalité No Un, dans sa séance du 4 de ce mois, adopta une résolution déclarant l'intention dudit Conseil d'imposer une taxe spéciale d'un quart pour cent sur les propriétés foncières et esclaves assessés de ladite Municipalité, pour combler le déficit de cette année, et que dans la séance dudit Conseil du 11 du présent mois, le maire fut autorisé à prendre les mesures légales afin que les votants fassent connaître leur opinion quant à la convenance d'imposer une taxe spéciale d'un quart pour cent pour deux ans sur les propriétés assessées de cette Municipalité, pour payer le pavage en blocs de granit, du Chemin public, des rues de Chartres, Condé et Royale, à partir de la rue du Canal jusqu'à la rue de l'Esplanade;—Et en vertu de l'acte "Relatif à la ville de la Nouvelle Orléans," approuvé le 18 mars 1850;

Moi, A. D. Crossman, Maire de la ville de la Nouvelle Orléans, annonce par le présent que les différents "Polls" de la Première Municipalité, seront ouverts le samedi 20 juillet 1850, aux endroits et sous la direction des Juges et Greffiers; ainsi qu'il est prévu par la loi, afin de recevoir l'opinion des votants de ladite Municipalité No Un quant à l'acceptation ou rejet desdites taxes imposées par le Conseil, savoir: la taxe spéciale pour combler le déficit—et celle qui a pour but les améliorations ci-dessus expliquées.

A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

LE 29 JUIN 1850.

D'APRES une résolution du Conseil de la Municipalité No Un adoptée à sa séance du 25 de ce mois, je préviens tous ceux que cela peut intéresser, que dans un moins de dix jours ni plus de trente jours, à partir de la première publication du dit avis, le Conseil de la dite municipalité agira sur la demande dont il est fait mention dans la résolution précitée c'est-à-dire, l'ouverture et l'extension de la rue du Canal, à partir de la rue Claiborne jusqu'au Chemin de la Métairie, et du plancheier la dite rue du Canal, à partir de la rue Claiborne jusqu'au Chemin de la Métairie—le tout conformément aux dispositions de l'acte législatif du 3 avril 1832, qui règle l'ouverture des rues dans la ville de la Nouvelle Orléans, et l'acte supplémentaire du 3 mai 1847.

29 juin A. D CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

le 29 juin 1850.

Conseil de la Municipalité No 1.

Séance de mardi 25 juin 1850.

RESOLU que les spécifications du voyer, relatives aux réparations à faire aux débarcadères (wharfs), et à la levée, soient amendées de manière à obliger le contracteur à commencer les nouveaux débarcadères ou les altérations qui pourront être ordonnées par ce Conseil, avant le 1er juillet de chaque année, afin que le tout puisse être achevé le 31 octobre de la même année, faute par lui de se conformer à cette disposition il paiera à titre d'amende une somme de $200 par jour à partir du 31 octobre.

Résolu en outre que le dit contracteur sera tenu de fournir tout le bois et les planches nécessaires pour les ponts des navires, lorsqu'il en recevra l'ordre du wharfinger, dans le cas contraire le voyer est autorisé à les acheter pour le compte du contracteur.

(Signé) JOS. GENOIS, Recorder.

Approuvé le 29 juin 1850.

(Signé) A. D CROSSMAN, Maire.

Pour copie conforme.

juil H. BIER, Commis.

BUREAU DE L'EXECUTIF.

ATTENDU que Oscar Arroyo, Recorder de la paroisse de Plaquemines, s'est adressé à moi pour le cancellement du cautionnement suivant, savoir:

Un cautionnement souscrit par le dit Oscar Arroyo comme principal, le deux de septembre 1846, comme Recorder de la paroisse de Plaquemines, ensemble avec George Washington Buford et Pierre Bayle, comme cautions, chacun d'eux solidairement, l'un pour l'autre, pour la somme de deux mille piastres.

Avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées d'avoir à déduire sous quatre-vingt-dix jours après la dernière publication de cet avis, au bureau du Secrétaire d'Etat, les raisons pour lesquelles le dit cautionnement ne serait pas cancellé et annulé.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à Baton-Rouge, le cinq du mois de juin de l'année de notre Seigneur mil huit cent cinquante et la soixante quatorzième année de l'Indépendance des Etats Unis d'Amérique.

JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur. CHARLES GAYARRE', 13ju—90t Secrétaire d'Etat.

PROCLAMATION

PAR JOSEPH WALKER,

GOUVERNEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

ATTENDU que ce bureau a été dument informé que les prisonniers suivans, savoir: Peter H. Ragsdale, arrêté sous conviction de meurtre sur la personne de H. Foster; Hugh Ratcliff, arrêté pour meurtre sur la personne de Eliza Jane Rodgers, et George N. Reese convaincu d'avoir volé des chevaux; se sont évadés de la prison de la paroisse Bienville;

J'ai lancé la présente proclamation, pour inviter le bon peuple de cet Etat à donner aide et assistance aux autorités pour arrêter les dits prisonniers et les délivrer au shérif de la paroisse de Bienville, et j'offre en outre, 80 nom de cet Etat, une récompense de cent cinquante piastres, pour l'arrestation de chacun des prisonniers désignés ci-dessus.

RAGSDALE a une petite tête, teint rouge, cheveux et barbe rousses, taille de six pieds, âgé d'environ 35 ans, et, est remarquable par un mouvement singulier des bras et une parole précipitée.

RATCLIFF a le teint clair, la barbe et les cheveux très noirs, yeux foncés, taille de cinq pieds six pouces, âgé d'environ 23 ou 24 ans, un peu bancal et aime à jouer du violon.

REESE est gros et fortement bâti, cheveux clairs, teint rougeâtre, taille de cinq pieds huit ou dix pouces et parle doucement.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, à Bâton-Rouge le premier juillet 1850 et la soixante-quatorzième année de l'Indépendance des E.-Unis.

Par le Gouverneur: JOSEPH WALKER.

CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'Etat. 4 juil

PROCLAMATION

PAR JOSEPH WALKER,

Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU qu'il m'est prouvé que Pleasant Furguson a commis un meurtre sur la personne de Francis M. Spain, dans la paroisse de Tensas, Etat de la Louisiane, vers le 10 juin 1850;

J'ai lancé la présente proclamation et j'invite le bon peuple de cet Etat à prêter main forte à la justice afin d'arrêter ou faire arrêter le coupable; j'offre en outre, au nom des pouvoirs que je tiens de cet Etat, une récompense de trois cents piastres, pour l'arrestation et conviction du dit Pleasant Furguson; voici son signalement: taille de six pieds, très droit, cheveux noirs et lisses, petits yeux noirs, nez charnu et plat, manières gauches, et rit ou fait la grimace en parlant, âgé d'environ 24 ans, barbe claire et natif du Kentucky.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, à Bâton Rouge, ce jour 21 juin 1850, en la soixante-quatorzième année de l'indépendance des Etats Unis.

JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur, CHARLES GAYARRE, 27 juin—40t Secrétaire d'Etat.

AGENCE D'ASSURANCE MUTUELLE DE L'UNION,

90, rue du Camp,

CETTE Compagnie continue à assurer contre l'incendie, les risques maritimes et des fleuves, au plus bas taux. Cette Compagnie a en sus des sécurités habituelles données par les Compagnies mutuelles, un capital en caisse de cent mille piastres, ce qui avec d'autres valeurs s'élève à environ $450,000. Les bénéfices sont répartis entre les actionnaires et les assurés.

Références à la Nouvelle-Orléans:

Maunsel White & Co,	J. Corning & Co,
Leverich & Co,	Geo. Foster & Co,
Martin & Stockwell,	Paradise, Lawrason & Co,
Bell & Stubbins,	R. C. Cammack,
U. H. Dudley,	Aaron Cohen,
E. J Hart & Co.	N. H. Brigham
Samuel Bell, caissier de la Banque du Canal.	Bernard Fallon,

13 nov—☞ JAMES H. SUYDAM, Agent

Compagnie D'ASSURANCE MUTUELLE DES MARCHANDS ET PLANTEURS.

Fondée permanent par acte d'incorporation $300,000

DIRECTEURS:

Wm. Laughlin,	C. S. Cutter,
Cuthbert Bullitt,	Ab. L. Van Bibber,
Jos. Ménard,	Ig. Szymanski,
Elliot Robbins,	C. A. Bulkley,
Peter Marcy,	Wm H. Pattison,
Kendall Dunbar,	Wm Christy,
Samuel Jamison,	Charles Pride.
John Hall.	

Wm. LAUGHLIN, Président.

CUTHBERT BULLITT, Vice-président.

JOS. NASH, Actuary.

EDW. RAWLE, Solliciteur.

Wm CHRISTY, notaire.

JAMES JONES, M. D. | Médecins.
A. H. CENAS, M. D. |

La Compagnie des Marchands et Planteurs, ayant un fond souscrit en espèces et billets parfaitement garantis et suffisant pour toutes les exigences, est prête à recevoir des demandes et à prendre des **assurances contre l'incendie, les risques de Mer et des fleuves** et sur la vie des blancs ou des esclaves, à son bureau, encoignure Sud-Est des rues Natchez et Camp.

Cette compagnie est établie sur le principe d'Assurance Mutuelle, de sorte que chaque assuré devient intéressé à son succès et participe aux profits réalisés, qui sont payables en espèces au lieu de coupons. 5 nov—1 an

NAVIRE EMMA, de Bordeaux—10 demi pipes eau de vie, de preuve, Bordeaux;
10 quarts eau de vie de preuve, Bordeaux;
50 barils do do do
272 barriques vin rouge Montferrant;
8 do vin blanc Barsac;
12 demi-barriques do do
caisses vin rouge St. Julien;
300 do do St Estèphe;
100 do do Haut Sauterne, à vendre par
THOMAS PINET & Co,
8mai 189, rue Royale

ASSURANCE MUTUELLE

CONTRE L'INCENDIE, [illegible] dans cette ville [illegible]

LE CRESCENT, ASSURANCE MUTUELLE

De la Nouvelle-Orléans,

Avec un capital souscrit et garanti de

200,000 piastres

Est maintenant prêt à recevoir des applications et délivrer des polices d'assurances, à son bureau situé à l'encoignure nord-ouest des rues CAMP et GRAVIER, sur

L'INCENDIE et les RISQUES de MER et des FLEUVES,

Aux primes du Tarif.

CETTE Compagnie, établie sur le principe d'assurance mutuelle, est une institution du pays. Ses bénéfices seront investis et employés ici, sous le contrôle immédiat des Administrateurs et non envoyés dans d'autres villes pour y être placés.

Toute personne assurant avec cette compagnie devient intéressée à son succès, et les *profits*, au lieu d'être répartis entre un petit nombre d'actionnaires, appartiennent aux assurés. Les Administrateurs, convaincus de la nécessité d'avoir un fonds de réserve assez considérable pour faire face en cas de perte, à toutes les calamités ordinaires, garantissent au public qu'ils ont maintenant un fonds capital de

Deux cent mille piastres

sujet à tous les accidents fortuits du capital et des possibles des pertes de la Compagnie.

Les Administrateurs croyant que cette somme offre des sécurités suffisantes aux assurés, et que cette Compagnie présente des garanties peu ordinaires à un règlement prompt et libéral en cas de perte, les fonds étant déposés ici, et l'institution étant purement une institution du Sud, ses actes ne peuvent être contrôlés par des directeurs étrangers, et seront conformes en tout point au mode d'affaires et aux coutumes du pays.

Le portefeuille de la Compagnie est en tout temps ouvert pour l'inspection aux personnes qui désirent faire des assurances avec elle.

ADMINISTRATEURS:

Samuel Bell,	Thomas A. Adams,
J. A. Barelli,	Wm. P. Converse,
David Hadden,	John D. Bein,
Nathan Jarvis,	George Jonas,
J. P. C. Viex,	John M. Bell,
E. J. Walsh,	James Kirkman,
J. W. Zacharie,	John E. Hyde,
C. T. Buddecke,	Louis de Saulles,
C. A. Barrière,	O. L. Dabelsteen,
Z. Taylor,	Wm. Burgess,
J. Rillard,	C. R. Wright,
Moses Greenwood,	Glendy Burke,
J. W. Stanton,	R. Simms,
H. M. Wright,	R. R. Sumner,
John O. Woodruff,	W. R. McCutcheon,
F. Puig y Puig,	D. L. Baulett,
F. Y. Carlisle,	

SAMUEL BELL, Président.

THOS. A. ADAMS, Vice-Président.

CHAS. J. MANSONI, Secrétaire. 25juil—1an

HOTEL DU CHENE VERT A BILOXI,

TENU PAR Mme PRADAT.

LE public est informé que cet établissement, si avantageusement connu pour la salubrité de sa situation, la beauté de ses jardins, allées, kiosques, et la tranquillité dont on y jouit, est maintenant ouvert aux visiteurs.

Les propriétaires ont profité de l'hiver pour améliorer et agrandir la maison. Cet hôtel peut maintenant recevoir deux cents pensionnaires de plus que l'année dernière, et les familles pourront avoir des maisons aérées complètement séparées de l'hôtel.

La table est servie avec une recherche toute particulière, les vins et les liqueurs sont des meilleures qualités.

Mme Pradat a engagé un orchestre composé de bons musiciens, et il y aura deux bals par semaine. La salle de bal a 100 pieds de long, elle est élégamment décorée et séparée du reste de l'établissement, afin de ne pas importuner les pensionnaires qui ne voudraient pas assister au bal.

L'hôtel a engagé une compagnie de pêcheurs qui fourniront constamment la table d'huîtres et de poissons frais de toute espèce, tels que poissons rouges, truites, grognards, pompanos, maquereaux espagnols et chevrettes.

L'établissement possède aussi un magnifique cafésalle de billard, bateaux à promenades, et des maisons de bains pour les dames et les messieurs. On peut également se procurer des voitures et des chevaux de selle.

Mme Pradat informe le public que rien n'a été épargné pour rendre l'hôtel et jardins égal si non supérieur aux plus beaux établissements de ce genre établis dans le Sud.

Les personnes qui désirent s'arrêter à l'hôtel du Chêne Vert, sont invitées à en informer le capitaine du steamboat, afin d'être débarquées au wharf de l'hôtel.

Les prix sont modérés. 18 mai—6m

A LA GARÇONNIÈRE, A MANDEVILLE.

(FACE AU GRAND WARF)

LES soussignés ont l'honneur d'informer le public, qu'ils viennent de monter à Mandeville en face du Grand Warf, un établissement dont le besoin s'était jusqu'ici fait sentir impérieusement et où la *Fashion* trouvera, un confort d'un Restaurant tenu dans le véritable genre sous le rapport du service, les mets et les vins les plus exquis. On pourra se faire servir à la table d'hôte ou à la carte, et les prix seront modérés.

Au Restaurant est annexé une Barre où l'on trouvera toujours des liqueurs assorties et de 1re qualité.

Une Salle de Billard fait aussi partie de l'Etablissement où les Amateurs trouveront un délassement à la monotonie de la campagne.

Enfin, les propriétaires dans le but d'être agréables au Public, n'ont épargné ni peine ni argent pour procurer à ceux qui voudront bien les honorer de leur patronage toutes les commodités et le confortable qu'on peut désirer.

L'ouverture de l'Etablissement qui est entièrement neuf, aura lieu le samedi 25 courant, par un splendide *Lunch*.

N. B. Il y a un barbier perruquier attaché audit établissement.

16mai—3m BERTRAND COMBE & Co.

BOUTEILLES VIDES de Bordeaux—de 22 onces en caisses de 12 bouteilles, à vendre par NADAU DU TREIL, 21 mai 20, rue Jefferson

VIN rouge et blanc, en barriques, 1/2 barriques et en caisses, à vendre par NADAU DU TREIL, 21 mai 20, rue Jefferson.

EN DOUANE—Cognac de M. Castillon jeune (1848), à vendre par NADAU DU TREIL, 21 mai 20, rue Jefferson.

CENDRES DE SODA—50 barriques, 20 do huile Palma-Christy, 10,000 boisseaux craie à plâtrer à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 16av 98, Magasins, 11, Magasins Rouges

TERRE A PEU—200 barils américaine, à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 98, rue des Magasins, et 17av 11, Magasins Rouges

AMANDES—50 caisses amandes douces et 30 caisses amandes amères, sans coques, à vendre par J F BERCIER & Co, 1avril 54, Vieille Levée

BOUTEILLES—100 paniers en débarquement de la barque Orbita et en magasin, à vendre par 1av J F BERCIER & Co. 54, Vieille Levée

VIN MUSCAT—100 caisses première qualité en débarquement de la barque Orbita et à vendre par J F BERCIER & Co, 1avril 54, Vieille Levée,

IMPERIALES DE MANCHESTER—80 balles impériales supérieures, de 36 pouces de large, choisies expressément pour le marché mexicain reçues par le navire Geo. W. Bourne, à vendre par McDOWELL & PECK, 16 mai 66, rue Gravier

A VENDRE par le soussigné:
10 quarts et 10 huitièmes pipes cognac,
30 meules fromage Gruyère,
60 barriques vin pour famille,
30 barils vin blanc,
200 livres champignons secs,
15 caisses fruits à l'eau de vie,
250 liqueurs d'importation directe,
15 de 1er choix
Un grand assortiment de groceries pour famille.
12 juin JEAN FISSE, Encoig. Royale et St Pierre.

Brandy et Genièvre.

ON peut acheter, par n'importe quelle quantité et AUX PRIX DES ENCANS, du Brandy et du Genièvre. Le soussigné en aura constamment en vente à la convenance des acheteurs.

J. McDONNELL, 15 mars—ns Encoignure St-Philippe et Remparts

D. BORNIO Jr.,

MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET IMPORTEUR DE CIGARES, TABAC ET CAFÉ DE LA HAVANE. 6 avril Rue Gravier, No. 34.

P. CHARLES CUVELLIER,

AVOCAT, NOTAIRE-PUBLIC.

8 mai *Bureau, No. 174, rue Royale.*

SAMUEL BOYER DAVIS,

SUCCESSEUR DE

HORATIO DAVIS,

NOTAIRE PUBLIC, RUE ST-CHARLES, Sous l'Hôtel St Charles, près la rue Commune

BUREAU DU Dr. **Charles DELERY,**

Passage de la Bourse.

Entre St-Louis et Conti.

CONSULTATION—de 4 heures 1/2 à 6 heures 1/2. 8ju 30

Mme CLARET,

ACCOUCHEUSE, de la Faculté de Médecine de Paris, s'occupe spécialement des maladies de femmes, sous la direction du médecin des malades qui pourraient réclamer ses soins.

RUE ST PIERRE, No 91, AU PREMIER, 10 juin—6 m *Entre Royale et Bourbon.*

EN GROS ET EN DETAIL, **aux prix de Paris.**

PARFUMERIE DE PARIS.

L. HUNNY,

Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 122, entre Conti et St Louis 9 déc—1an

THOMAS C. PAYAN & Co.,

10, RUE DU CANAL, 10,

Marchands, en gros et en détail, d'habillements confectionnés.

MANUFACTURE

LITTELL & PAYAN, 311, RUE BROAD, au premier, Newark, N. J.

24 avril—1an

VIN ROUGE EN CAISSES—50 caisses vin rouge vieux Ch. Léoville 1841.
50 caisses vin rouge vieux Palmer Margaux 1841 44
75 do do do Pontet-St-Julien do
25 do do do St. Estèphe Médoc, do.
A vendre par B. TALAMON,
23mai 184—18 rue Royale

VIN BLANC EN BARILS.—En magasin et à vendre,
175 barils vin blanc Haut Sauterne
Par B. TALAMON,
18av 184—186, Royale

CHANGEMENT DE DOMICILE.

P. A. LANAUZE & CO.,

IMPORTEURS DE QUINCAILLERIE.

ONT transporté leur magasin au No. 59, Vieille-Levée, entre St Louis et Conti 27dec

J. MORIN, IMPORTEUR de vins et eau de vie, a transporté son domicile et magasin du No 199 Vieille Levée, au No 186, même rue. 29avril

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—321 caisses en débarquement des navires Alfred Exall, Sultana, Gen. Berry et bricks Partridge et Alida, et steamer Ohio, à vendre par R G HOBBS, 1juil 12, rue de la Douane

SAUCISSONS POUR LA CALIFORNIE—200 livres saucissons imitation de Lyon, arrangés dans des petites caisses de ferblanc, de manière à pouvoir être transportés facilement dans l'intérieur et à vendre par J. & J. TARDOS, 17 juin 31, Vieille Levée

PLATRE DE PARIS—250 barils diverses marques, à vendre par THS. SLOIS, 15juin 91, rue des Magasins.

CHAUX—750 barils en magasin et à vendre par THS SLOIS, 15 juin 91, rue des Magasins.

BRIQUES A FEU—40,000 briques à feu, Anglaises, Pittsburg et Pensacola, à vendre par THS. SLOIS, 15juin 91, rue des Magasins.

Coton Osnaburg et Cotonnade.

25 balles 7/8 osnaburg lourd, manufacture Au[illegible] (derdale,
20 do 4/4 do do Ashland,
20 caisses 7/8 cotonnades fortes, log cabin,
10 do do do Florentine à raies.
Venant d'arriver et à vendre par McDOWELL & PECK, 8 mai 66,Gravier.

INSTITUTION DESRAYAUX

Pensionnat [illegible]

ANCIENNE MAISON DE RUE LOUIS, Rue Bourgogne, entre Bienville et Douane—Année 1849—50.

LES directeurs de cette institution viennent de nouveau soumettre leurs titres à la confiance des familles, sous le triple rapport de l'*hygiène*, de l'*éducation intellectuelle*, et de l'*éducation morale*.

L'établissement possède un beau et vaste local, bâti sur un plan spécial pour un grand pensionnat, et réunissant toutes les conditions de bien être et de salubrité. Depuis les bâtiments, jusqu'à l'avenue des Remparts, s'étendent des jardins, bien ombragés, destinés aux récréations et aux promenades des élèves. Le terrain en a été choisi et aménagé de manière à offrir en tout temps un emplacement agréable et salubre; et l'acquisition définitive, qui vient d'être faite de ces jardins, assure pour toujours, à l'établissement, les avantages sanitaires qui en résultent. Enfin, et y consacrant les efforts et les résultats de dix années de travail, les directeurs sont parvenus à former, dans le plus beau quartier de la ville, un *établissement* vraiment digne de ce nom, et de sa destination.

L'instruction est donnée également en *français* et en *anglais*: elle est variée, complète, et s'étend des premiers éléments jusqu'aux notions développées de la *Littérature* et des *Sciences*.

Le personnel de l'enseignement reste le même, sauf un seul changement, qui a donné lieu d'attacher à l'institution un professeur, (M. P. Lioux?), récemment arrivé de Paris, où il est connu et apprécié de plusieurs hautes notabilités scientifiques et littéraires.

M. Ligeret est appelé, vu le nombre croissant des élèves, à partager l'enseignement des *premières classes* avec *M. A. Desrayaux* qui, de son côté, y consacre tout son temps. Une instruction plus rationnelle et plus forte doit ainsi s'étendre jusqu'à la troisième classe, et devenir une préparation plus intelligente aux études de la première.

L'enseignement supérieur en anglais reste sous la direction de Mme *E. Desrayaux*, anglaise de naissance et d'éducation, et du *Dr. Macaulay*, dont la capacité est généralement connue.

Plusieurs dames, anglaises et françaises, en partagent l'enseignement des degrés secondaires et élémentaires, dans les deux langues.

En tout, un nombreux personnel est attaché à l'établissement, de manière à fournir à tous les emplois d'enseignement ou de surveillance, des personnes d'une aptitude spéciale.

La musique (piano, harpe, solfège et chant) reste sous la direction connue de Mme *Desrayaux* et de Mmes *Herbiguier et Desforges*.

L'éducation religieuse et morale reçoit tous les soins que réclame son importance. *La première communion* suivant leur, pour les élèves catholiques, l'objet d'une sollicitude particulière. M. l'abbé *Lesnes* est, comme les années précédentes, chargé de l'*instruction religieuse*, et à cette instruction se joignent, comme moyens auxiliaires, les habitudes de travail, de régularité et d'ordre, destinées à influer sur la vie entière, en unissant au sentiment religieux la *conscience et la pratique du devoir*.

Le Prospectus plus détaillé se trouve chez MM. les Libraires, et à l'Etablissement.

27 sept—1an

INSTITUTION JEFFERSON.

53, *rue Bourbon*—*Dirigée par J. G. LORD.*

LE plan de cette institution comprend un système d'éducation général et très étendu. Les élèves y sont admis dès six ou sept ans et peuvent y rester jusqu'à ce que leur instruction soit complète ou qu'ils soient préparés pour une profession de leur choix. Ils sont répartis en classes, suivant leurs dispositions et le degré d'avancement qu'ils ont atteint.

Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait en ville, avec de l'espace pour l'exercice et la récréation. On y trouve réunis tous les avantages qui peut offrir un établissement formé sur une grande échelle.

Les professeurs sont hommes d'un talent éprouvé. Le bon ordre règne et la plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

Pensionnaires,	$25 par mois	
Demi pensionnaires,	16	do
Externes au dessous de 8 ans,	6	do
do do de 12 ans,	8	do
do au dessus de 12 ans,	10	do

Ces conditions comprennent la pension et l'enseignement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la tenue des livres &c.

Sont payés à part:

Le Latin ou le Grec,	$3 par mois	
L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin	4	do
La musique,	10	do
La danse,	4	do
L'escrime et les exercices militaires,	—	do

La classe est continue toute l'année sans interruption. Heures d'étude, de 8 heures et demie jusqu'à 3, et de 4 heures et demie jusqu'à [illegible].

INSTITUTION G. BOYER

148, RUE CONTI, ENTRE DAUPHINE ET BOURGOGNE

M. G. BOYER, fondateur de cette institution la plus ancienne de la Nouvelle Orléans, fait un nouvel appel à la confiance des familles.

L'institution étant dans un quartier central, occupe un local vaste et aéré.

Le cours d'études est, à la volonté des parens, aussi complet que possible. Le Manuel du Baccalauréat de France, peut, y quelques modifications près, en donner une idée sommaire. Les modifications portent principalement sur l'enseignement de la langue anglaise.

L'étude de l'Anglais tient la première ligne du programme, et se trouve, autant que possible, mêlée à toutes les autres études.

Les cours élémentaires sont l'objet d'un soin tout spécial, vu l'influence décisive qu'ils exercent sur le reste de l'instruction.

La discipline, qu'il ne faut pas séparer d'un travail fructueux, ni d'une bonne éducation, est dirigée avec sollicitude. Elle se fonde sur une exigence proportionnée à l'âge et au caractère des élèves—elle est destinée à leur donner des habitudes de *Justice et de devoir*.

BRANCHES D'INSTRUCTION.

Anglais, Français, Espagnol, Grec, Latin, Mathématiques, Histoire et Géographie, Éléments des Sciences Naturelles, Éléments des Sciences Philosophiques.

CONDITIONS:

Frais d'études, $6, 8, 10 par mois,
Demi pension, 15 "
Pension, payable d'avance et par trimestre, 25 "
Blanchissage et raccommodage, 4 "
Les pensionnaires sont tenus de se munir d'un trousseau suffisant.

Nota. En général il n'est pas fait de déduction pour les absences d'un mois et [illegible] ment constaté, et les fournitures sont l'objet d'un compte à part.

L'institution est ouverte pour les élèves, de 8 heures du matin à 3 heures de l'après midi [illegible] à 6 heures. 15 juil 1an

INSTITUTION DE MLLE. A. LAINÉ.

Pensionnat et Externat de Demoiselles,

RUE ROYALE, 300,

Entre St. Philippe et Ursulines.

CETTE maison d'éducation est ouverte depuis le 5 novembre courant. Le local est vaste, aéré et distribué avec ordre.

Mlle A. Lainé, Directrice de l'Institution, et connue en Louisiane, dans l'enseignement, depuis plus de douze années à [illegible] les pensionnaires [illegible] essayés [illegible].

La langue anglaise devenant chaque jour plus indispensable, sera l'objet des soins les plus assidus de la part des professeurs chargés de l'enseigner.

Les classes générales de français seront faites par Mlle A. Lainé.

Toutes les branches de l'enseignement seront également bien conduites et scrupuleusement surveillées.

La musique, le chant, le dessin et la peinture seront enseignés par des dames spécialement attachées à l'institution.

L'instruction religieuse sera dirigée avec la plus sévère attention. Un ecclésiastique approuvé par Mgr l'Evêque aura cette direction importante.

Mlle A. Lainé invite les familles à voulour bien visiter son établissement pour qu'elles se rendent compte par elles-mêmes des soins apportés à la surveillance, au bien être général des élèves qui lui sont confiées. 9nov—6m

MAISON D'EDUCATION POUR LES DEMOISELLES,

DIRIGÉE PAR

Mme VAN NOOTEN

TRANSPORTÉE A PLAQUEMINES, PAROISSE IBERVILLE (LOUISIANE)

(Sera ouverte pour la réception de pensionnaires et externes le 11 février prochain.)

MME VAN NOOTEN avant accompli son voyage en Europe et complété ses arrangemens pour attacher à sa maison, d'une manière permanente, des professeurs dignes de sa confiance et de celle des parens, s'empresse d'en informer ses amis et le public. Les parens et les tuteurs sont respectueusement invités à visiter la localité vaste et spacieuse des lieux, où, à la demande des principaux habitans de Plaquemines, l'institution a été transportée. De plus amples informations sont contenues dans le prospectus de l'établissement, qui se trouve à l'académie même, et chez les libraires de la Nouvelle Orléans, ou, pourront être obtenues en s'adressant aux personnes suivantes:

A Plaquemines.	A la Nlle-Orléans.
M. W. E. Edwards,	Le Rév. Dr. Neville,
Le Dr. Fhs. Flement,	MM. Alfred Hennen,
M. Zénon Labauve,	James Robb,
	R. C. Cammack,
	Fred Frey.

30 janv—1 an

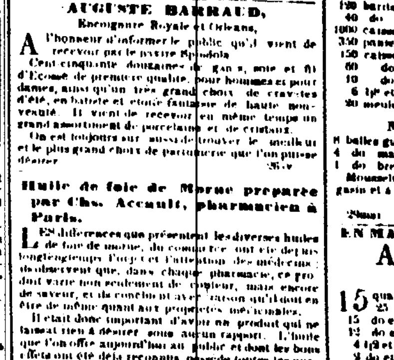

Rue St-Pierre 89, entre Royale et Bourbon, au premier, se trouve une Eau de Cologne bien supérieure à celle que l'on vend chaque jour trompé par d'élégantes étiquettes chargées de titres pompeux, en un sachet souvent de très mauvaises; celle que l'on offre aujourd'hui est dégagée de tout charlatanisme, on la vend à la bouteille à un prix très modéré. On peut en prendre une demi bouteille, un quart ou [illegible]. L'on veut, et on pourra par ce moyen s'assurer de la bonté de cette eau *admirable* et *salutaire* qui rivalise [illegible] avec celle de Jean-Marie Farina. 6 mars—6m

Pompes.—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 134 rue du Camp, Nlle-Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs, pompes de force, pompes à bière, etc., etc., baignoires, ustensiles de cuisines, tuyaux à bains, installations de bains à douches, réparations et posage de tuyaux de plomb, ainsi que toute autre espèce d'ouvrage dans sa ligne; réparations pour vaisseaux et bateaux à vapeur faites en peu de temps; tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai à des prix modérés. 22m—

WILLIAM PRICE, Plombier,

No. 162, RUE POYDRAS,

A l'honneur d'informer le public qu'il entreprend toutes les affaires de ce genre et qu'il peut fournir des bains à douches chaudes et froides, bassins à lavabos, robinets à lieux d'aisances, fontaines, pompes de force, pompes à bière et autres, arrangées dans le meilleur goût; tuyaux en plomb et plomb en feuilles de toutes descriptions et employer de toute espèce de manière; poses et réparations de toute espèce d'ouvrages à bord des navires. Les prix sont modérés.

☞ Ils sont en outre, AGENTS pour les GATCHEL'S PATENT HYDRAULIC RAM.

7janv—1an

L. F. DELAMARE, fabricant de travaux de zinc, plomb, cuivre, ferblanc et tôle, a l'honneur de prévenir ses clients ainsi que le public en général, qu'il a transféré son domicile rue de la Douane, entre Bourbon et Royale, et invite les Messieurs et Dames de cette ville à venir vérifier les travaux de sa fabrication, ayant une commodité supérieure à ce que l'on a fait jusqu'à ce jour, tant pour ustensiles de ménage, telsque baignoires et baquets de toutes formes, fontaines à filtrer et autres, et quantité d'autres articles trop longs à énumérer, ainsi que garderobes pour cabinets et chambres, garanties sans odeur, installations de bains, pompes et lavabos.

Spécialité de travaux de bâtiments en zinc, pour corniches, ventilateurs de toiture, chassis, dalles, tuyaux, etc.

Couverture en zinc garantie vingt ans sans réparation. 4 mars

J. MENARD,

191, *Vieille Levée, entre Quartier et Hôpital.*

Graines fraîches de jardinage.

REÇUS par le navire Pyramid du Havre, un grand assortiment de graines de choux, carottes, betteraves, laitues, chicorée, scaroles, cressons, persil, cerfeuilles, navets, radis, poireaux, oignons, concombre vert, squach rain blanc, [illegible], céleri, pois blanc et rose, tomates, [illegible]. Aussi en vente une grande variété de plantes et arbustes de choix en pots, à vendre à des prix très modérés. 1erjuillet.

INSTITUT ST-LOUIS

Dirigé par M. et Mme DERON,

[illegible]

145, rue St-Louis, entre Bourgogne et Dauphine

M. et Mme DERON ont l'honneur d'annoncer aux familles que, à [illegible] année, comme les précédentes, ils ne donnent pas de vacances. Ils continueront à faire, pendant la saison d'été, les mêmes cours que pendant le reste de l'année—Bien que d'habiles professeurs et d'excellentes maîtresses soient attachés à l'institut St-Louis, M. et Mme Deron consacrent eux-mêmes tous leurs soins et tout leur temps aux diverses branches de l'instruction, et ils pourront ainsi, par des efforts *personnels* garantir la solidité et la rapidité des progrès de leurs élèves.

Mme Deron dirige elle-même les exercices religieux des élèves catholiques qui sont préparées à la *première communion* et à la *confirmation* par M. l'abbé Thelmider, dans la chapelle de l'Institut St-Louis.

18 juin—3m

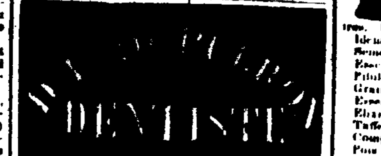

Bourbon 186,

Entre Orléans et St-Pierre.

LE DR. L. DUPERRON fait, à son cabinet, toutes sortes d'opérations dentaires, chirurgicales et mécaniques, d'après les procédés les plus nouveaux. Pendant sa longue pratique, le Dr. Duperron a fait de sérieuses recherches sur les moyens de conserver les dents. Aussi les personnes qui désireraient conserver ou qui craindraient de faire arracher ces organes si précieux à la santé et à la beauté physique, peuvent être persuadées que sa méthode curative est infaillible quand on y a recours à temps. Des milliers de personnes et des plus respectables attesteraient le fait s'il était nécessaire.

Le cabinet est ouvert de 8 heures du matin à 6 heures de l'après midi.

Prix modérés 13 juin

Dr. P. BLANCHARD

Chirurgien dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle Orléans et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, **Rue Royale, No 104**, au premier, entre les rues Conti et St-Louis, vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane. 26 juil—1a

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—JUILLET 1850.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Aigan, François	Fay, A.T.
Buvelle, Charles	Gaulier, Mlle
Barnaux, Aloyse	Gaud,
Berge, Léon	Guillaume, Célestine
Berthe, Jean Mathurin	Grasse, Patrice
Boutre, les époux	Huzlin, les époux
Barimon, Bernard	Henson, les époux
Barbier, Alphonse	Jarry, les époux
Barbe,	Jung, les époux
Blain,	Lacoste,
Croisier, Pauline	Lechreaud, César
Couture,	Lepouilmer, Louis
Chabot, Henri	Leon, François Marie
Chavest, de Lauzen	Mascouillard, Guillaume
Delfosse, Francillette	Martin, Md.
Delfosse, Adelaïde Fleury	Meayer,
Delfosse, Emma Larie	Rigaud, le docteur
Dejore,	Roch, Nicolas
Dénommant, Louis	Stahl, Jacob
Durmenstein,	Salles des galleries
	Thomas, Jean

La Chancellerie du Consulat de France, située rue St Pierre, entre Chartres et Royale, No. 57, est ouverte tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. 4 juil

A LOUER.

UN beau Magasin neuf en briques à trois étages, venant d'être bâti situé à Lafayette, rue Tchoupitoulas, entre les rues Ste Marie et St André, vis à vis le wharf des steamships de la ligne de Chagres.

21ja AUGUSTE MOLIER, 20 rue St-Louis

Magasin à Louer.

A LOUER le magasin maintenant occupé par M. G. W. Tuber, No 20, rue de la Douane entre Chartres et Levée. Possession en sera donnée le 1er juillet. 4juin

A LOUER—Le magasin No 6, rue Conti, occupé présentement par MM. J. B. Plauché & Co. Possession en sera donnée le 1er juil. S'adresser à [illegible]. 30mai LEOPOLD JEANNET & Co., 27, rue St Louis

A louer—UNE jolie résidence bien aérée, située rue Constance, entre celles des Orangers et Richard, on la louera à bon marché à un bon locataire, du 1er juin au 1er novembre prochain. Pour plus amples informations s'adresser à DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 21mai 35, rue Natchez

Magasins à louer.

TROIS beaux magasins dans la rue Poydras, près de St Charles, avec maisons de résidences et cuisine. S'adresser No 35, rue Royale, à 18 juin ☞ A TRUDEAU

A LOUER—Deux jolies résidences bien aérées, convenablement distribuées pour des familles, situées rue Condé, entre Hôpital et Quartier. Pour les conditions, s'adresser à DOMINIQUE LANATA, 11ju rue Jefferson, No 9.

A LOUER—Un bureau au 2e étage, ayant balcon sur la façade, situé au No 15 rue Bienville. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à A. COUTIN & RANSON. 18ju 15 Bienville

A LOUER à partir du 1er juillet—Une maison en briques à trois étages, située encoignure Hôpital et Galvez. S'adresser à EDWARD SHIFF, 20 juin—3m No 5, rue du Canal

Maison Californienne a Mandeville.

A LOUER pour le 1er juillet une maison à deux étages, composée de 4 chambres, 2 cabinets et une galerie, cuisine et chambres de domestiques.

Pour les conditions s'adresser à J F BERCIER & CO., 18juin No 54, Vieille Levée.

THOMAS C. PAYAN & CO.,

No 10, rue Canal, entre les rues Vieille Levée et Chartres,

Manufacture No 311, Broad street, Newark, New-Jersey.

VIENNENT de recevoir par les navires Media, Jamestown, Galena, un bel assortiment de marchandises de printemps qu'ils offrent à vendre à très bas prix pour du comptant.

HABITS. De toilette et de négligé, genre Cerro-Gordo, Lamartine, bureaux, paletots d'été, sacs, habits à la Quaker.

PANTALONS—Avec et sans sous pieds.

ETOFFES. Mérinos noir français, anglais, allemand et américain, mérinos fantaisie de toutes couleurs, Alpacas noir et de couleur, satin noir, olive, vert, perle, coutils à carreaux, à raies et couleur blanche, gingas, toile brune, &c.

GILETS—Etoffes satin noir et fantaisie, bombazines, soie française, Florence, d'Italie, soie brodée, cachemire d'été, coutils français, blancs et à dessins, do Jaunes, &c.

TOILE. Chemises françaises et fabriquées dans le pays articles supérieurs de toile, de coton, jaconas, chemises brodées, chemises en calicot, do à raies, do Hickory, do devant de toile et autres, chemises de peau en toile, do soie, mérinos, agneau, tricots blancs, roses, chamois, &c.

300 paires bretelles américaines et françaises en gomme élastique, bas et chaussettes de fil et coton, mouchoirs de soie fantaisie, foulards, cravates, cols, cravates pour hommes de toutes les couleurs et de tous les prix.

Les planteurs, les marchands et les détaillants sont invités à venir visiter ce stock avant d'acheter ailleurs. Les quelques marchandises d'hiver qui nous restent en main sont maintenant offertes à très bas prix et presqu'au prix coûtant.

24 avril 3m THOMAS C. PAYAN & Co.

VINS EN CAISSES—de 12 bouteilles et 24 demi bouteilles—800 caisses vin rouge St Julien Médoc;

300	do	do	Cantenac Médoc,
200	do	do	Château Margaux,
150	do	do	Château Léoville,
125	do	do	Château Lafitte,
150	do	do	Gruau Larose,
400	do	do	Haut Sauterne,
200	do	do	Haut Barsac,

40 caisses vin de Bourgogne différents crûs.
A vendre par NUMA LACOSTE,
6 mai 147, rue Royale

LIQUEURS—30 caisses de 12 bouteilles liqueurs assorties supérieures,
4 do de 25 paniers anisette extra superfine;
80 paniers de 6 bouteilles guignolet superfin,
40 caisses de 12 cruchons curaçao superfin,
50 do marasquin grand et petit modèle.
100 do absinthe, Pauvageot et Yersin & Lecoultre,
A vendre par NUMA LACOSTE,
6 mai 147, rue Royale.

AUGUSTE BARRAUD,

Encoignure Royale et Orléans,

A l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir par le navire Espadola:

Cent cinquante douzaines de gants, soie et fil d'Ecosse de première qualité, pour hommes et pour dames, ainsi qu'un très grand choix de cravates d'été, en batiste et étoffe fantaisie de haute nouveauté. Il vient de recevoir en même temps un grand assortiment de porcelaine et de cristaux.

On est toujours sûr aussi de trouver le meilleur et le plus grand choix de parfumerie que l'on puisse désirer. 25av

Huile de foie de Morue préparée par Chs. Accault, pharmacien à Paris.

LES différences que présentent les diverses huiles de foie de morue, du commerce ont été depuis longtemps l'objet de l'attention des médecins: ils observent que, dans chaque pharmacie, ce produit varie non seulement de couleur, mais encore de saveur, et de consistance, et par raison qu'il doit être de même quant aux propriétés médicinales.

Il était donc important d'avoir un produit qui ne laissât rien à désirer sous aucun rapport. L'huile que l'on offre aujourd'hui au public et dont les bons effets ont été déjà reconnus, possède toutes les qualités depuis longtemps recherchées, dans ce médicament si précieux pour la médecine.

Sa couleur est jaune, légèrement ambrée et sa saveur n'a rien de désagréable, comparée à celle du commerce, ce qui doit être surtout attribué d'un côté à sa récente préparation, et de l'autre à ce qu'aussitôt obtenue elle est mise en flacons, bien bouchés, et ne séjourne point dans des barils ou vent en vidange.

Un dépôt est établi chez L. PINAC, Pharmacien,

4 mai Encoignure Dauphine et Orléans

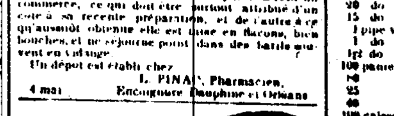

10,000 SANGSUES—Reçues par le steamboat Ohio, à vendre en gros et en détail, à l'entrepôt général, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo, aux prix les plus modérés. 1juil J. F. SOUBIRAN.

GRAND ASSORTIMENT DE SANGSUES HONGROISES ET MAROCAINES—Arrivé récemment du Havre, par l'Austerlitz, et à vendre chez M. Provost, rue Bourbon, No 230, entre Dumaine et Ste-Anne.

10,000 sangsues hongroises et suédoises, arrivées du Havre par le Magnolia, et à vendre au même dépôt 31janv—6m

Hotel Français et Espagnol

37, BROADWAY—NEW-YORK, 37,

MADAME MONDON, connue depuis longtemps de Messieurs les voyageurs Louisianais, au No 57, Broadway, a l'honneur de leur annoncer qu'elle vient de transférer son établissement au No 37, Broadway, à quelques portes plus bas, qui se trouve considérablement agrandi par le bâtisse qui est vaste et commode et qui offre de jolis appartements pour les familles.

Madame Mondon, comme par le passé, ne négligera rien pour rendre sa maison confortable et agréable aux voyageurs. 25 avril—3m

ON demande à acheter.—Une campagne déjà en rapport de légumes, fruits, mais et autres productions du pays, située à 7 milles de la ville, dans une position agréable, embragée d'arbres, et où se ferait sentir le besoin d'un petit pensionnat pour les demoiselles.

Les terres doivent être également de première qualité.

Il est inutile de rien proposer hors de ces conditions.

S'adresser au bureau de l'Abeille. 13juin

CAFE DE LA HAVANE—En magasin et à vendre par J H SICULFI & Co.

[illegible]

EN vente [illegible] Grosses Têtes, très grandes, [illegible], à l'abri de l'inondation et dans un pays [illegible], parfaitement boisé et en[illegible], Conditions débiteur [illegible].

AUSSI—Une [illegible] sans esclaves, presque vis-à-vis la bayou [illegible], terre qui sur une pointe et contient 1000 arpents de terre; il y a quelques améliorations, un quartier à nègres et les restes d'une sucrerie incendiée.

Cette propriété a de la valeur et à vendre de 1 à 12 ans de crédit sur billet portant hypothèque à 6 pour cent d'intérêt.

9fmai J. A. BEARD, Encanteur. Bureau 10, Banks Arcade Passage.

REÇU par le navire Pyramide, arrivé du Havre, et à vendre par le soussigné, un grand assortiment d'articles de pharmacie, parmi lesquels se trouvent ceux ci-dessous:

Vésicatoires de Gillien, infiniment plus prompts et propres que les autres. Poudre d'Irroe, purgatif excellent et doux. Idem de Rogé, pour limonade purgative gazeuse. Bonbons contre couvert ou dragées vermifuges. Essence de Salsepareille, pharmacie Colbert. Pilules stomachiques (anti-Glaires) idem idem. Grains de santé véritables du Dr Franck. Essence éthérée balsamique du Dr. Rouvière. Elixir anti glaireux du Dr. Guillé. Taffetas pour vésicatoires de Leperdriel.

Compresses pour panser idem idem.
Pois à cautère au garou " idem.
Idem " à la guimauve " idem.
Idem " actifs et doux " Frigerio
Idem " d'iris de Florence, assortis.
Papier " très adoucissant " idem.
Idem pour vésicatoires, de Vée,
Pilules ferrugineuses de Vallet.
Pastilles de lactate de fer de Gélis et Conté.
Capsules gélatineuses à l'huile de foie de morue, pour les personnes qui ne peuvent avaler cette huile dégoûtante.
Capsules gélatineuses de Raquin.
Idem idem de Chs Accault.
Idem idem de Mothes.
Flacons à sels de vinaigre et autres, avec couvercle en métal par-dessus leur bouchon.
Biberons en verre assortis.
Seringues en verre pour homme et femme.
Clysopompes de Petit, Nos. 2 et 5.
Idem, cuvette fer blanc, à jet continu.
Idem, fonctionnant par eux mêmes.
Bandages et suspensoirs assortis.
Assortiment complet de produits chimiques, huiles essentielles fines.
Racines, fleurs, plantes et semences.
Instrumens de chirurgie en métal, gomme élastique, verre et bois, etc., etc.

A. A. PEYCHAUD,

1juil No. 104, rue Royale

EN débarquement du navire Emma Watts, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés, 80 barriques vin Montferrand.

DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 5 juin 35, Natchez

CHAMPAGNE—400 paniers vin de Champagne de diverses marques, en magasin et sous les clés de la Douane, à vendre par

DUFOUR, WILLIAMSON & CO., 5juin 35, rue Natchez

EN DOUANE—10 quarts cognac (fine champagne 1815), de Castillon jeune et autres.

10 huitièmes	do	do	do	do
15 quarts	do	do	1825	do
15 huitièmes	do	do	do	do
10 demi	do	do	1840	do
8 quarts	do	do	do	do
16 huitièmes	do	do	do	do

A vendre par NADAU DU TREIL,
4av 20, Rue Jefferson.

EN MAGASIN—100 1/2 barriques vin blanc, Haut Sauterne.
30 demi barriques vinaigre blanc, de la marque Minvielle et Duros.
Fruits à l'eau de vie et au vinaigre.
Huile de Bordeaux en paniers et en caisses.
Absinthe de Yersin & Lecoultre, kirch wasser.
A vendre par NADAU DU TREIL,
4av 20 Rue, Jefferson.

Garantie de véritables crus.

VINS achetés par le soussigné lui même sur les lieux de production.

100 barriques vin rouge Montferrand 1846, excellent vin de famille.

10 barriques vin rouge Bassens 1847; 10 barriques Pauillac Médoc 1847.

6 barriques vin rouge vieux St Julien 1844, 6 barriques Vandérlinden 1847.

2 & 2/2 barriques vin rouge vieux château de Pez 1844, et 4 & 2/2 barriques Avensan, Margaux.

A vendre par NADAU DU TREIL,

4av 20, Rue Jefferson.

N. BRADNER SMITH,

Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,

A reçu une commission pour prendre des actes et représenter des absents, pour administrer des serments, prendre des témoignages, recueillir des preuves. Il tient ces pouvoirs des gouverneurs des États suivans, savoir: MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPPI, FLORIDE et TEXAS. 26avril—1an

BOTTES, SOULIERS et BRODEQUINS—Actuellement en déchargement des navires Moses Wheeler et Ignatius et en magasin, un assortiment général de bottes, souliers, brodequins, chapeaux, casquettes, etc.

Une attention toute particulière est donnée aux ordres pour les plantations. Brodequins Russet et chapeaux de laine, à vendre par

6 juin PROST & Co, 10 rue des Magasins

EN débarquement des navires Eli Whitney et Oscar, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés, sur la Levée ou à leur magasin à l'encoignure des rues Moreau et Mandeville, 3me Municipalité.

140 barriques bon vin rouge pour famille.

BOYER FRÈRES, Encoignure

10juin Moreau et Mandeville, 3me Municipalité

INCESSAMMENT attendu par les navires Jane Ponsell et Emma Watts, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés.

145 barriques vin rouge (marques diverses) et bon ordinaires,

BOYER FRÈRES.

Encoignure Moreau et Mandeville, 3me

25avril Municipalité

NOUVEAU SYSTÈME DE VIDANGES A LA POMPE,

AVEC DESINFECTION.

TRIMAILLE, Entrepreneur,

OFFICE PASSAGE DE LA BOURSE, N°. 9, ENTRE ST-LOUIS ET CONTI.

N. B.—Ne pas confondre son système avec celui d'un entrepreneur, qui prétend *opérer par le moyen d'une pompe*..., tandis qu'il ne sert tout simplement d'une charrette à nègre, et qu'il ne connaît de la désinfection que l'odeur qui est tout ce qu'il a emprunté du service du sieur Trimaille.

Nouveau Système de Vidange

PAR LE MOYEN D'UNE POMPE

Et l'emploi d'une substance qui rend l'opération complètement inodore,

Par E. DUMÂCHER & CO.

Bureaux: No 135, encoignure St. Anne et Dauphine, et No 2, Passage de la Bourse, entre Douane et Bienville, Nlle Orléans 15 juin—1an

VIN ROUGE en débarquement du navire Hulda Johanna, de Bordeaux—24 barriques vin rouge Médoc, à vendre par X. LAMBERT, 2juil No 66, rue Magasins

P. & E. REILLY & Co.,

Encoignure Royale et Canal,

VIENNENT de recevoir de Paris et de New York, par les navires Galena, Toronto et Pyramid, un choix magnifique de marchandises pour la saison, consistant en partie de

Foulards de l'Inde nouveauté,
Mousselines blanches, brodées riches,
Barèges Alboni haute nouveauté,
Barèges unis en toutes couleurs,
Bandes brodées pour lingerie,
Manches do, manchettes do,
Mantelets mousseline brodée,
do barège blanc et couleur,
Robes de batiste imprimée,
Rideaux brodés mousseline et dentelle,
Laine 12/4 pour moustiquaires,
Tapis de table et de piano très riches,
Toiles, damassé, ouvré, nappes, serviettes, toiles de Paris, etc.,
Bas de fil d'Ecosse unis et brodés.

Articles de deuil:

Barège et Albarine, noire,
Jaconats et mousselines, do,
Alpaccas et bombazine, do,
Etamine fine, do,
Vraie grenadine et crêpe de Chine, do,
Chali, do,
Crêpe anglais pour chapeaux et voiles, etc. etc.
12 juil

Maison de Commission.

H. NOEL & GUIRAUD,

103, *RUE ROYALE.*

150 Barriques vin St. Julien, St. Estèphe, &c. 60 barils vin blanc Gruau, Barsac, Haut terne, &c.
10 barriques Château Lafitte;
4 do do Margaux;
8 do St. Emilion Laborde;
12 do Haut St. Emilion,
150 barils Madère;
40 do Xerès,
1000 caisses vin rouge et blanc de toute marque;
350 paniers Champagne,
150 caisses absinthe suisse, marque Pernod.
60 do kirch do do
10 do fruits à l'eau de vie.
6 1/2 et 16 1/2 eau de vie;
30 meules gruyère. 29mai

Marchandises suisses.

8 balles guinghams de différentes largeurs;
4 do mattes,
1 do bretelles.
Mousselines, mouchoirs et robes brodées; en magasin et à vendre par H. NOEL & GUIRAUD,
29mai 103, rue Royale

EN MAGASIN ET A VENDRE PAR

A. DELAMARE,

No 96, rue St-Louis

15 quarts pipes cognac, Dussaujeune, de preuve,
25 do do Rouhelle, Camus, do,
15 do et 8 1/2 do do United Proprietors,
12 do et 4 do do do Pinet Castillon 1846,
4 1/2 et 5 quarts do Pasteau Charruyer,
2 do et 4 do do O Dupuy, pâle 1846,
100 barriques vin rouge (bon ord) différents crûs,
40 do do de famille Margaux Médoc,
6 do do vieux Branckfort,
60 barils vin blanc Sauterne et Barsac,
20 do do vieux do,
15 do Madère de Sicile,
1 pipe vieux do Old Reserve,
1 do do do Old London Particular,
1/2 do do do Old Palethuito,
100 paniers champagne Ancor Brand,
40 do Ducal Grape,
25 do Capt. May,
40 do Gen. Taylor,
100 caisses vin rouge St-Julien et St-Estèphe,
25 do do 24 1/2 bouteilles,
25 do do Léoville,
40 do do Haut-Talence,
50 do do Château-Lafite,
90 do do 24 1/2 bout. do,
30 do vieux vin Haut-Brion,
100 do vin blanc Haut-Sauterne,
40 do do do 24 1/2 bouteilles,
8 pipes genièvre de Hollande,
1 puncheon rum de Jamaïque et 1 Ste Croix,
1 do Irish Whiskey,
150 gallons Mayork directement importée,
4 quarts pipes cognac Otard Dupuy 1842, et un assortiment général de tous les articles en liquide, nécessaires aux cafés, 1er juin

Imperiales, etc.

65 BALLES impériales 36 pouces,
10 caisses écharpes crêpe rouge, dans les magasins de la Douane, à vendre par
P H PETITPAIN,
12 juil—4 No 8 rue du Canal

PEINTRE.

A. C. JAUME,

Peintre de portraits et professeur de dessin.

Leçons à son atelier de 6 1/2 à 8 heures du matin Leçons en ville.

RUE ROYALE, 212 29mai—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NASHVILLE.

Capital $300,000 payé.

Surplus de 200,000 en réserve.

JAMES WALKER, JAMES A. PORTER,
Secrétaire. Président.

ASSURANCES contre l'Incendie, les risques de Mer et Rivières, &c., aux plus bas prix, et toutes pertes réglées et payées avec promptitude au Bureau de l'Agence, No. 23, rue du Camp.

17 mars—1an W. B. PARTEE, agent.

LES soussignés se sont associés pour exercer ensemble la profession d'avocat

M. M. COHEN,

DAVID C. LABATT,

16juil—1a 20 Exchange Place, vis-à-vis le Bureau de la Poste.

VINS & LIQUEURS

[illegible] de vie—Porto—Madère, &c.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

MARDI, 16 courant, à 10 1/2 heures, il sera vendu à l'encan au No 20, Vieille Levée,

172	bouteilles Brauno Mouton—66 bouteilles dito	
107	do	Château—105 do Haut Sauterne;
27	do	Haut Sauterne—56 do Château Latour
30	do	Ch. Latour—18 do [illegible];
30	do	Gruau Larose—19 do Gruau Larose
17	do	Romanée—86 do Porto.

Ainsi que:

Une facture de vins et eau de vie, venant des London Dock.

Conditions—comptant. 15juil

Meubles! Meubles!!!

Vente positive pour cause de départ.

PAR F. FERNANDEZ & WHITING.

MARDI 16 juillet à 10 heures, il sera vendu au No 96, rue Philippe un beau *Mobilier*, se composant de: lits en acajou, armoires, sofas, divans, ottomanes, tables rondes à dessus de marbre, toilettes et lavabos, assiettes françaises en verre, matelas en crins et à ressorts, literie, tapis, rideaux, ustensiles et fourneaux de cuisine.

Aussi—Un beau mobilier de salon en palissandre. 13juil

Rail-Road de Carrollton et de la Nouvelle-Orléans.—*Nouvel arrangement.*—*Heures des départs.*—*Ouverture des Avenues, chemins de de fer de Louisiane et Napoléon et réduction des prix à dater du 4 février 1850.*

Billet pour toute distance au dessus de l'Avenue Louisiana, 15 cents.

Billet d'enfans de 5 à 12 ans do 10 do

do jusqu'à l'avenue (les enfans non de prix), 10 do

50 billets pour aller audelà de l'avenue ou de Carrollton $5 00

50 billets jusqu'à l'avenue, 4 00

Abonnement personnels par mois, quelque soit la distance, 5 00

Les chars partent du dépôt de la rue Baronne comme suit:

Chars par chevaux 6 1/2 h A M 9 1/2 et 11 1/2 P M. do à vapeur toutes les heures de 8 h A M à 8 heures P. M.

DE CARROLLTON

Chars par chevaux—5 h. A. M. 6 h. et 10 h. P. M. do à vapeur, toutes les h. de 7 h. A. M. à 7 heures P. M.

LIGNE DE LAFAYETTE.

Quelque soit la distance (enfans moitié prix) 10 cts

Billets personnels par mois, 50 billets, $4 00

5 0

Heures de départ.

De Lafayette, en été, 6, 7 et 7 1/2 A. M.

De la rue du Canal de 6 1/2, 7 1/2 et 8 A. M.

De Lafayette en hyver 7 et 7 1/2 A. M.

De la rue du Canal 7 1/2 et 8 A. M.

Après ce moment les départs se succéderont toutes les 15 minutes jusqu'à 8 heures du soir, moment où les départs deviennent fixés à 8 1/2, 9, 10 et 11 heures P. M. de la rue du Canal et 8 1/2, 9 1/2 et 11 1/2 de Lafayette. JOHN HAMPSON,

4 fev Ingénieur en chef.

PIANOS.

J. FAIVRE, facteur de pianos BREVETÉ A PARIS.

Pour le système en fer perfectionné,

A L'HONNEUR de prévenir le public qu'il vient de recevoir un nouvel assortiment de PIANOS PICOLO (demi obliques). Il garantit l'avantage de son système en fer, spécial sous tous les rapports. Quoiqu'en puissent dire quelques personnes peu connaisseurs, le son, loin d'être strident, est velouté et d'une pureté remarquable.

J. FAIVRE a également en magasin des pianos PLEYEL ET ERARD avec les six dessus entiers, à réduction de barres montantes de sapin de Riga double de chêne de Russie, et le sommier d'une en nena construit, système qui du reste n'est autre que celui qui a toujours été employé.

J. FAIVRE, 47 rue Conti,

29nov entre Chartres et Passage de la Bourse

EN débarquement du navire Pyramid, du Havre, et à vendre par le soussigné

Ammoniaque liquide, très concentré.
Copahu ferrugineux du Dr Clarke
Sirop de digitale de Labelonye.
Anti Glaireux de Grillès.
Poudre superfine pour la toilette.
Calomel cristallisé, saccharate de chaux.
Atropine, Digitaline, Codéine, Aconitine.
Boules de Mars, Nitrate d'argent fondu et cristallisé.
Tubes de rechange pour clysopompes.
Eponges fines pour toilette, bougies en cire.
Assortiment de clysoirs, bandages, suspensoirs en soie et coton.
Fécule de pomme de terre, charpie fine.
En débarquement du navire Sultana, de N. York.
Mousse blanche et calomel anglais.
Ceintures abdominales de Hull.
Quinquina rouge et jaune (poudre et écorce).
Lancettes d'Evans, scarificateurs, chloroforme et toutes espèces de plantes médicinales.
E. E. ROUGIN, Pharmacien,
1 juillet Encoignure Douane et Dauphine

Charrues, Charronnage et Quincaillerie.

LES soussignés étant les seuls agents pour la vente des Charrues de Mayoville, Kentucky, des célèbres manufactures de Hall et de Ballenger, ont en magasin un grand assortiment en fonte et en fer battu, qu'ils offrent aux prix des manufactures. Savoir:

185 Charrues de Hall en fer battu, sans coutre,

183	"	No 1	$5 50
67	" avec	" 1	7 00
25	"	" 3	12 00
8	"	" 3	12 00
13	Flukes	No 1	12 00
10	"	No 2	15 00
10	Bob pull	No 1	7 00

75 " Ballenger en fer battu sans coutre,

150	No 1	5 50
	avec coutre,	
90	No 1	7 00
	avec coutre,	
51	No 2	9 50
	avec coutre,	
15 Flukes	No 3	11 00
11	No 2	15 00
10 Ballenger-Yankee extended Bar		
	No 1	3
90	Extended	bar
	No 2	4 75
81	Extended	bar,
	No 2	4 75

Ils ont en magasin 97 paires de roues avec essieux en fer, et brancards de 2 à 5 pouces et 26 paires de 2 à 5 pouces avec essieux en bois.

Aussi, 6 wagons complets avec essieux en fer, prix $100 chaque.

2 Doubles ou Timber wheels roues de 9 1/2 pieds de haut sur 7 pouces de large, $130.

Ils prennent des ordres pour toutes espèces de charronnage, et les débarquent sur les habitations aux prix de manufacture.

Avec un grand assortiment de Quincaillerie pour habitations, savoir: Chaînes, Clous coupés et forgés, Haches de Hunts, Pelles à douille et Irlandaises, Pioches de toutes qualités, Couteaux à cannes, Fautiers à plaques et à goud, Meules pour moulins, Colliers ordinaires en cuir et cousus, Cordes de Manille et goulomnes, Scies de long pour moulins, et Passe-partouts, Limes de toutes espèces, Poulies en fer avec roues de 7 pouces, et un grand assortiment de fer anglais et Américain. Essieux en fer avec boîtes. Huile à lampe, et de lin, Esprit de Térébenthine, Mastic, Vitres et Peintures de toutes qualités.

HOGAN & TUREAUD,

7jan 29 Vieille Levée

Magasin de chaudronnerie.

J. B. DUCRET, rue St-Louis, No 14, entre Chartres et Levée

INFORME MM les confiseurs, restaurateurs et les personnes qui tiennent hôtel, qu'ils trouveront constamment chez lui tous les articles nécessaires à leurs professions, tels que bassines, casseroles, moules, &c. On trouvera également fourneaux en cuivre et appareils pour chauffer l'eau dans l'espace de 15 à 20 minutes. Ces appareils prennent peu de place et sont très économiques pour le combustible. Tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai. 6oct—2m

Fabricant de Fourneaux Economiques.

CLAVEZ & Co.,

Rue de Chartres, 135, entre Toulouse et St-Louis

ON trouvera dans leur magasin de toutes grandeurs, de fourneaux portatifs, et tous les ustensiles nécessaires à la cuisine, à des prix très modérés. 11aout

46—Conti—46.

RICHARD,

FABRICANT DE BILLARDS,

Successeur de B. ANTONINI.

A L'HONNEUR de prévenir le public en général que l'on trouvera constamment chez lui des billards neufs et d'occasion. Il se charge de même de toutes les réparations concernant cette partie.

On trouvera chez lui tous les accessoires utiles à la salle de billard, plus de bonnes bandes élastiques en caoutchouc, en lisière, au choix des clients, répondant de la solidité et de la régularité de son ouvrage.

Il fait et accepte toutes commandes pour la ville et la campagne.

Ayant une patente pour les fourneaux économiques, on trouvera à son magasin au choix des clients et à différents prix, de fourneaux de diverses grandeurs, ainsi que les accessoires nécessaires à la cuisine 30 nov

VIN DE BORDEAUX — En débarquement du navire Pilgrim,

125 barriques vin rouge, excellent pour familles. A vendre par FRED. BONIS,

5av 66, rue Conti, en face de la Banque de la Louisiane

CIGARES DE LA HAVANE—50,000 de différentes qualités et des meilleures marques, venant d'être reçus par le brick Adams Gray, de la Havane, et à vendre par D. BORNIO Jnr,

2 juil 34, Gravier.

BARRES ET CERCLES EN FER en déchargement du navire Florida, de Liverpool, et à vendre à bas prix et en lots à la convenance des acheteurs.

160 paquets cercles en fer anglais des diamètres suivants: 3/8, 7/16, 1/2, 5/8.

4649 barres fer anglais comme suit:

705 barres 3/4; 140 do 7/8, 56 do 1; 20 do 1 1/4, 26 do 1 1/2; 200 do 5/8 carré, 300 do 3/4, 184 do 7/8, 45 do 1; 20 do 1 1/4; 219 do 1 1/2x3/8; 94 do 3 1/8x7/16, 77 do 1 1/8x1/2; 140 do 1 1/4x1 1/4, 179 do 1 1/4x3/8, 70 do 1 5/8x1/2, 48 do 1 1/2x1 5/8, 127 do 1 5/8x1 1/2, 84 do 1 3/8x3/8; 64 do 1 3/8x7/16; 60 do 1 3/8x1 1/2, 116 do 1 1/2x1 1/4, 500 do 1 1/2x3/8, 186 do 1 1/2x1 1/2, 66 do 1 1/2x 5/8, 104 do 1 3/4x1/4; 60 do 1 3/4x1/4, 56 do 1 3/4x1 1/2; 226 do 1 3/4x3/8, 109 do 1 3/4x1/4, 55 do 2x3/8; 85 do 2x1/2, 26 do 2x5/8, 31 do 2 1/2x5/8 34 do 2 1/2x1/2.

DUFOUR, WILLIAMSON & Co,

13jn 35, rue Natchez

BALANCES! BALANCES!!

BALANCES CÉLÈBRES DE DALE, EN FER BATTU, POUR PLATEFORME ET COMPTOIR.

CES balances portatives récemment commodité et à justesse sont regardées, dans les Etats du Nord et de l'Est, comme les seules machines qu'on puisse employer avec sécurité pour constater les fortes pesées. Les supports sont fabriqués avec le meilleur acier anglais et garantis.

En employant le double bras, les poids les plus lourds sont pesés par deux poids en suivre d'une livre chacun, attachés d'une manière permanente aux bras: ainsi on est exempté de la nécessité d'avoir un nombre de poids en fer inutile et encombrant, ainsi qu'on est obligé lorsqu'on emploie les balances à un seul bras.

Ces balances ont obtenu le premier prix pendant huit années successives aux grands concours annuels de l'Institut américain, à New York; de l'Etat de New-York; de l'Institut de Franklin, à Philadelphie; de Boston et du grand concours national, à Washington.

Les manufacturiers ont déterminé à rendre l'usage de ces balances général dans les Etats du Sud, les ont réduites aux mêmes prix que les balances ordinaires à un bras [illegible] ainsi à chacun la facilité de se procurer une excellente machine à peser à aussi bon marché que les articles ordinaires en usage dans ce pays.

Un assortiment complet, emballé et prêt à être expédié, à vendre par PRIESTLEY & BEIN,

3 fev 89 et 91, rue du Camp,

POUR LA BALISE

[illegible] les forts et la côte—(Deux fois par semaine)—Le beau et bon bateau à vapeur NORMAN, capitaine John Tiberry, partira de la Nouvelle Orléans pour les débarcadères des forts les lundis et jeudis à 10 heures du matin, et sera de retour en ville les lundis soirs—Il repartira en outre pour **Pointe-à-la-Hache** tous les mercredis à 10 heures du matin, et sera de retour le jour suivant.

Pour fret ou passage s'adresser à bord, au bout de la rue St Louis, à la Nouvelle-Orléans, à DE LA CROIX & CO., ou à CHS DE BLANC,

No. 10, rue de la Douane, nouvelle bâtisse

☞ Le Mondiana, capt. J. Dundry, continuera ses voyages sans interruption.

POUR LA COTE, LES FORTS LA PASSE DU SUD OUEST ET LA BALISE.—

Le steamboat neuf et bon marcheur FASHION, capt Jourdan Martin partira tous les samedis à 10 heures A. M. pour les ports ci-dessus et reviendra en ville le mardi soir.

Le bateau remorque en machine et les bouilloires ne sont en service que depuis un an. Les emménagements sont très confortables. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

2avril ☞ MAUNSEL WHITE & CO.

Malle des Etats-Unis

LIGNE DE MATIN. POUR COVINGTON VIA MANDEVILLE, LEWISBURG ET MADISONVILLE.—Le steamer LENORA, capitaine Ed. Mullen, construit exprès pour les voyages du lac, partira tous les jours de l'extrémité du chemin de fer (Dimanches exceptés) à midi, et pour le retour part de Covington tous les jours (excepté les dimanches) à six heures A. M.

Passage seulement .... 50 cents

Repas extras .... 50 cents

Ligne du soir pour MANDEVILLE, LEWISBURG et MADISONVILLE.—Le magnifique steamer JENNY LIND, capitaine T. W. Douflea, partira de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain tous les jours après l'arrivée de 4 heures et pour le retour il partira de Madisonville via Lewisburg et Mandeville à 5 heures du matin, et arrive à pour les chars de 8 heures. Le dimanche le Jenny Lind partira pour les lieux ci dessus après l'arrivée des chars de 8 heures et sera de retour en ville pour ceux de 7 heures du soir.

Pour plus amples informations, s'adresser à PAYNE & HARRISON, rue Poydras, ou à STEVENSON D. MERRITT & Co., 7 rue Gravier, ou à W. L. CUSHING & Co, 55, rue Commune ou à J. F. BERCIER & Co, 54, Vieille Levée

6 juil

Paquebot régulier du lac Pontchartrain.

Nouvel Arrangement.

Le paquebot régulier OLIVIA, construit pour la navigation du Lac, capitaine J. W. Hoffman, partira à l'avenir pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington, comme suit

DÉPART DE LA NLLE ORLÉANS

Lundi par les chars de	1	heure.
Mardi do do	1	do,
Jeudi do do	1	do,
Vendredi, do do	1	do,
Samedi do do	2 1/2	heures,
Dimanche matin	8	do,

DÉPART DE COVINGTON.

Mardi, 5 heures A. M. | Vendredi 5 heures A. M.

Jeudi, 5 do | Samedi, 5 do

L'OLIVIA partira de Madisonville tous les dimanches soirs via Lewisburg et Mandeville et arrivera en ville pour le retour des chars de 7 heures P. M. Il arrivera aussi le lundi matin pour les chars de 6 heures A. M.

Pour plus amples informations s'adresser à bord ou à EUGENE ROCHEREAU & Co, 17 et 19 rue St Louis

ou à MARTIN & Co, à Covington.

LEWIS ALCUS,

Un sac aux lettres, déposé chez M. Judson, encoignure Camp et Canal, sera fermé tous les jours à midi. 27 jan

POUR LA CALIFORNIE

via CHAGRES—Compagnie des steamers de la Malle des Etats-Unis—Le magnifique steamer neuf OHIO, sous le commandement du lieutenant J. Findley Schenck de la marine des Etats-Unis, partira LUNDI 15 juillet à neuf heures précises, avec les malles de la Californie et de l'Oregon.

Prix du Passage.

Pour Chagres, à la Chambre,	$90
Hamacs,	60
A l'entrepont nourriture de l'équipage,	$45

Nul passage n'est considéré arrêté s'il n'est payé. Les billets doivent être pris chez les agents.

PARADISE, LAWRASON & Co, 106, rue des Magasins

☞ Un médecin expérimenté est attaché aux navires de cette Compagnie 3 juil

POUR NEW-YORK, via Havana—Compagnie de la Malle des E. U.—Le magnifique steamer OHIO, lieutenant J. Findley Schenck de la marine des E. U. partira pour le port ci-dessus, lundi 15 juillet à neuf heures A. M. du bout de la rue St Marie à Lafayette. Les chambres de ce steamer sont parfaitement disposées, les cabines nombreuses et le confort de la table incomparable.

Un médecin expérimenté est attaché au service de ce steamer.

Prix du Passage:

Pour New York—Salon des dames	$75
bassacs	60
Entrepont	25
Pour la Havane—Salon d'avant	35

Les passagers pour la Havane devront se munir de passeports.

Nul passage ne sera considéré arrêté s'il n'est payé.

Tous les bills de passage ou de fret doivent être réglés au bureau des agents.

PARADISE, LAWRASON & CO,

3 juil 106, rue des Magasins.

POUR LA HAVANE—Le brick paquebot, bien connu P. POULE', capt. J. Smith ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, ses chambres étant très commodes s'adresser au capitaine à bord en face de la bâtisse bouchères, ou à TROISGROS & CO.,

1juil 26, Vieille Levée

Pour Tampico—La goëlette JOHN ROWLETTS, capt Woodingham, ayant les trois quarts de son chargement engagé, partira positivement le 15 courant. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la rue St Pierre ou à J N CURIEN,

12 juil 32 rue Dumaine

A fréter ou à vendre.

Le bon knatelais fin voilier et en fer JOSEPHINE, du port de 2,500 barils sous le pont, ayant de beaux emménagements, se voiture et ses cordages entièrement neufs. S'adresser à PIO DE PUERTOS & Co,

9 juil 25, Vieille Levée

POUR GAND (Belgique), le brick Beige, neuf et bon voilier COMTE DE FLANDRES capitaine de Jaeghere, partira pour le port ci-dessus, le 20 courant. Pour passage seulement, avec de beaux emménagements, s'adresser à bord du navire en déchargement à Lafayette ou à E. & A. WAHLER,

5 juil rue Commune No. 79

Pour Liverpool—Le navire fin voilier JOSEPH BADGER, capitaine Skolfield, ayant tout son chargement engagé et chargeant partira sous peu. Pour fret de 500 balles coton ou passage en chambre et entrepont s'adresser à bord au pied de la rue Municipalité, ou à

H. V. BAXTER, 79 rue de la Commune

ou à J P WHITNEY,

9 juil 61 rue du Camp

POUR NEW-YORK—Ligne de paquebots de Stanton entre New York et la Louisiane—Le paquebot fin voilier ST. CHARLES, capitaine C. Hillard, ayant une grande partie de son chargement engagé et à bord, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue St Joseph, poteau No 3, ou à

J. W. STANTON & Co,

1 juillet Encoignure Magasins et Lafayette

LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE ORLEANS.

HART THOMAS & Co. informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à dater de ce jour, comme suit:

De la rue Jackson, Lafayette:

Première voiture, à 6 heures A M
Dernière do à 8 P M

De la rue du Canal

Première voiture, à 6 1/2 heures A M
Dernière do à 8 1/2 heures P M

Départs du bas de la ville

De la Presse à Coton d'en bas 3me Municipalité

Première voiture, à 6 heures A M
Dernière do à 7 3/4 h. P M

De la rue du Canal

Première voiture, à 6 1/2 heures A M.
Dernière do à 8 1/4 heures P. M.

Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus lorsqu'il y a des dames.

Billets à vendre au No 52, rue des Magasins

28 mars—1an

Cuisines patentées de Barlee.

LES soussignés ayant été nommés par les manufacturiers qui ont obtenu la patente, seuls agents pour la vente de ces cuisines dans l'Etat de la Louisiane, informent le public qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de ces cuisines, tant pour bois que pour charbon, qu'ils offrent à vendre à des prix réduits et s'engagent de les faire poser partout où l'on pourra le désirer.

Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une prompte cuisson, avec très peu de matière celui de chauffer autant d'eau qu'on peut en nécessiter pour la cuisine, bains, etc. Ayant une bouilloire en cuivre contenant 30 ou 40 gallons qui est placée de manière à recevoir l'eau des WATERWORKS et la chauffer à mesure que l'on en retire.

Les personnes tenant maison, sont invitées à venir en examiner une, toute montée en leur magasin et se convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans le pays, tant en fait d'économie que de commodité

H. MANPEREAU & Co,

7aout ☞ Rue Condé No. 99

LIQUIDATION

LA société existant sous la raison de commerce TIBLIER Frères, devant être dissoute à la fin d'août prochain, les soussignés préviennent les dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne et le public en général, que à partir de ce jour ils vendront leur stock de marchandises 25 pour cent au dessous du prix coûtant, se composant d'un grand assortiment de marchandises françaises et nouveautés pour la saison. Choisies et importées par un de ces messieurs venant d'arriver de France. Les dames sont instamment priées de venir les visiter convaincues qu'elles y trouveront leur avantage.

TIBLIER FRÈRES,

Encoignure Dumaine et Condé et encoignure Camp et Julie

P. S. Toutes les personnes qui doivent à la dite société sont priées de venir régler leur compte dans le plus bref délai.

M.C. Tiblier, encoignure Hôpital et Condé, déclarant se retirer totalement des affaires offre à vendre à les marchandises de ce magasin avec la même réduction que celle désignée ci dessus.

Nouvelle-Orléans le 3 mai 1850.

7 mai—6m

PLATS COTES ET EPAULES—30 boucauts porc en déchargement du steamer Hungarian, à vendre à bas prix sur la Levée, par W L CUSHING & Co,

2 juil 55, Commune

JAMBONS AU SUCRE—15 tierces jambons enveloppés, en sacs jaunes, en débarquement du steamboat Hungarian, à vendre par

W. L. CUSHING & CO.,

2juil 55, rue Commune

FROMAGE—En débarquement du steamboat Hungarian, et en magasin, à vendre par

W. L. CUSHING & CO.,

2 juil 55, rue Commune

BEURRE—Qualité supérieure en barils et barillets, en magasin et à vendre par

W. L. CUSHING & Co,

2 juil 55, rue Commune

CHOCOLAT DE BAKER—Pâte de cacao—Cacao préparé—100 caisses, à vendre par

WM. L. CUSHING & CO

2 juil 55, rue Commune

A VENDRE en magasin par F. ROUMIEU, rue St Louis, No 28,

60 barriques vin rouge bon ordinaire, marque Montferrant

40 quarts cognac diverses marques,

40 barils vin blanc diverses marques,

40 barils whiskey, diverses qualités, Irish, old Monongahela et Bourbon.

10 barils peach-brandy

4 do cherry do

40 caisses absinthe de Yersin & Lecoultre,

50 paniers champagne, diverses marques.

150 paniers guignolet.

1000 do anisette, diverses marques,

950 caisses cuites, divers modèles.

100 do [illegible] do

100 do eau de vie de Dantzick.

100 do eau verte stomachique.

200 do liqueurs extrafines, bouteilles gravées.

150 do do surfines.

250 do do fines.

25 barils marine, diverses qualités.

Sirops assortis, eau de fleur d'oranger, &c. &c.

Et tout ce qui compose l'assortiment des cafés.

F. ROUMIEU,